

# PERSPECTIVES



**ÉLECTIONS 2018**  
Que sera le Québec de la CAQ avec François Legault? | **B 4**

**MONDE**  
L'extrême droite aux portes du pouvoir au Brésil | **B 7**

**SCIENCE**  
Des sacs à usage unique encore plus compostables | **B 9**



On reconnaît mieux désormais les violences sexuelles et leurs impacts sur les victimes. Mais il y a toute une facette de la réalité, celle des agresseurs, qui est occultée, estime la militante Mélanie Lemay. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## L'après-MeToo au Québec

Le mouvement a pris l'allure d'une vague qui a fait chanceler l'impunité et la culture du viol

**Libérer la parole, mettre des visages sur les agressions sexuelles : #MoiAussi a permis un éveil collectif. La tolérance s'amenuise, l'impunité est ébranlée et les femmes redéfinissent elles-mêmes les limites. Radiographie d'un mouvement aux résonances sans précédent au Québec.**

JESSICA NADEAU  
LE DEVOIR

**A**

lice Risi a subi du harcèlement sexuel pendant des années sur les réseaux sociaux de la part d'un jeune homme de son entourage. Elle avait 18 ans lorsqu'elle l'a dénoncé, mais il lui aura fallu encore quelques années — et une autre agression — pour commencer à en parler ouvertement.

Au sein de son association étudiante, elle a aidé d'autres victimes, mais n'a jamais pris le temps de s'occuper d'elle. Puis, un matin d'octobre l'an dernier, elle a ouvert son compte Facebook et a été happée par une déferlante de dénonciations portant toutes le mot-clic #MoiAussi.

« En tant que survivante, ça a été vraiment difficile. Je voyais des témoignages que j'avais déjà entendus, d'autres dont je me doutais. Mais il y en avait encore plus. Beaucoup plus que je ne pouvais l'imaginer. C'est surtout ça que j'ai trouvé violent. »

L'étudiante réalisait soudainement que c'était « normal » de se sentir blessée. Le réconfort du nombre lui a donné le courage d'aller chercher de l'aide. « Avec le #MoiAussi, je me suis dit : OK, j'ai pris soin de beaucoup de femmes, là je prends soin de moi. »

Elles sont nombreuses, les femmes comme Alice, à avoir cherché de l'aide dans la foulée du mouvement. Dans les centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), le nombre de demandes d'aide a triplé en octobre 2017. L'an passé, on a observé une augmentation de 25 %.

Du jamais vu depuis la sortie publique de Nathalie Simard en 2004, explique Stéphanie Tremblay, porte-

parole du Regroupement québécois des CALACS.

« Depuis 2014, il y a eu une série de mouvements et d'événements qui ont montré la voie à #MoiAussi. Ils ont tous eu un impact sur les demandes d'aide, mais jamais comme le mouvement #MoiAussi. »

### Redéfinir les limites

Pour l'essayiste féministe Pascale Navarro, le mouvement #MoiAussi a permis de redéfinir la limite des choses acceptables pour les femmes elles-mêmes.

« On a pris conscience qu'il y a beaucoup de choses qu'on acceptait et qu'aujourd'hui, on se sent dans notre bon droit de dénoncer. Tout ça a trait au consentement, sur lequel on a fait une énorme pédagogie dans la dernière année. Si le mouvement #MoiAussi prend autant de place aujourd'hui, c'est parce qu'on est moins tolérantes. La frontière de ce qui est acceptable est en train de bouger. »

Dans la population, chez les hommes en particulier, la notion de « culture du viol », dont les féministes parlent depuis longtemps, a soudainement un écho, constate pour sa part Mélanie Lemay, cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles.

### Les hommes, aussi

Parce que le mouvement a fait exploser le nombre de dévoilements sur les réseaux sociaux, beaucoup de gens ont découvert des victimes d'agression sexuelle parmi leurs connaissances. « Pour les gens qui étaient sceptiques de cette culture du viol, de voir que leur cousine, leur amie, leur collègue ou le gars avec qui ils jouent au hockey a été victime de violence sexuelle, ça ouvre certaines consciences. »

On reconnaît mieux désormais les violences sexuelles et leurs impacts sur les victimes. Mais il y a encore toute une facette de la réalité — celle des agresseurs — qui est occultée, ajoute la militante.

« Un des problèmes, c'est que tout le monde connaît maintenant une victime, mais personne ne connaît un agresseur. Ça n'a pas de sens! »

« La polarisation dans l'espace public

sur ce qu'est un agresseur sexuel fait qu'on n'est même pas capable de se reconnaître soi-même comme ayant peut-être déjà commis des gestes de violence sexuelle. On ne peut remarquer que notre ami, notre conjoint, notre frère ou notre sœur peut être une personne qui peut commettre des gestes de violence sexuelle. Tant qu'on stigmatise les agresseurs et qu'on les cantonne à cette image caricaturale du « vrai agresseur », ça fait de l'ombre sur l'ensemble de ceux qui commettent des gestes de violence sexuelle. »

### Impunité égratignée

Oui, on banalise encore. On excuse encore. Mais le changement est amorcé, notamment avec cette idée, qui commence à faire son chemin dans la population, que les témoins ont eu aussi un rôle à jouer pour prévenir et dénoncer les agressions sexuelles.

« Pour la première fois, l'impunité de l'agresseur est un peu ébranlée, ajoute Stéphanie Tremblay, du RQCALACS. J'ose croire que les mononcles se tiennent un peu plus tranquilles et commencent à avoir un peu plus peur qu'avant d'être dénoncés. »

Même si de récentes décisions des tribunaux laissent penser que les agresseurs peuvent encore s'en sortir indemnes — on n'a qu'à penser à l'animateur Jian Ghomeshi, acquitté, ou aux policiers dénoncés par des femmes autochtones de Val-d'Or qui n'ont jamais fait l'objet d'accusations —, les femmes osent aujourd'hui se nommer et dénoncer publiquement. Et ce, avant même que des démarches judiciaires ne soient entamées.

« Avant, les dénonciations étaient extrêmement confidentielles, chacune était seule avec son secret. Aujourd'hui, je pense que ça a secoué la certitude que les agresseurs s'en tireraient toujours, affirme Pascale Navarro. Mais je ne suis pas prête à dire que l'impunité est tombée, le cadre des pouvoirs fournit des impunités et le système se protège. »

Dans la foulée de #MoiAussi, c'est la multiplication des témoignages de vic-

### Les suites concrètes

**Politiques de prévention** et de lutte contre les violences à caractère sexuel obligatoires dans les établissements d'enseignement supérieur.

**Révision des dossiers** d'agression sexuelle jugés non fondés par la Sécurité du Québec.

**Fonds accrus** aux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

**Formation des députés** de l'Assemblée nationale, membres des cabinets et des bureaux de circonscription sur le harcèlement et les violences sexuelles.

**Cours d'éducation** à la sexualité réintroduits dans les écoles primaires et secondaires.

Malgré tout, certains experts estiment que la réponse institutionnelle est encore insuffisante.

times qui a fait tomber des hommes puissants. Assiste-t-on à une nouvelle forme de dénonciation collective? Faut-il désormais dénoncer en groupe pour être crue ou, à tout le moins, prise au sérieux?

Sandrine Ricci, sociologue et coordonnatrice du Réseau québécois en études féministes, parle d'une « logique de solidarité » des victimes pour contrer les failles du système juridique. « Devant les tribunaux, c'est généralement la parole d'une femme contre celle d'un homme. C'est donc un calcul logique des femmes de se dire : si on est plusieurs à dire la même chose, peut-être qu'on va enfin commencer à nous croire. »

Et pourtant. Elles sont encore nombreuses à garder le silence. Car la dénonciation n'est pas la solution pour tout le monde et il faut faire attention de ne pas mettre de pression sur celles qui ne sont pas prêtes à parler, met en garde Stéphanie Tremblay.

« Certaines victimes ont senti une pression parce que tellement de survivantes dévoilent leur agression et que cette parole-là est valorisée. On dit des femmes qui dénoncent qu'elles sont courageuses. C'est vrai qu'elles le sont. Mais celles qui ne dénoncent pas ne le sont pas moins. Et malheureusement, il y a des survivantes qui se sentent moins courageuses que les autres parce qu'elles ne participent pas au mouvement #MoiAussi. »

PASCALLE NAVARRO



## Q&amp;R

Dénoncer,  
et puis après ?AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

Le mouvement #MoiAussi a poussé bon nombre de victimes d'agression sexuelle à porter plainte à la police. Un an plus tard, plusieurs se questionnent sur les délais de traitement de ces dossiers par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Entrevue avec M<sup>e</sup> Carmen Rioux, procureure spécialisée dans les cas de violence sexuelle au DPCP.

**Quel est le délai entre le moment où une victime porte plainte et celui où des accusations sont portées ?**

Il n'y a pas de délai précis. C'est vraiment du cas par cas. Quand une victime décide de porter plainte, il faut passer par un processus où aucune étape ne peut être oubliée. D'abord, il y a l'enquête policière. Selon le moment où l'agression a pu être commise et celle où elle est dénoncée, il se peut que les policiers aient une scène de crime à aller voir, des témoins à rencontrer, puis finalement le suspect à questionner. Une fois l'enquête terminée, le rapport rédigé est remis au DPCP et attribué à un procureur. Là, le procureur étudie le dossier, analyse la preuve et regarde s'il est en mesure de retrouver un ou des crimes qui ont été commis. [...] Les délais, il y a ceux qui sont préinculpatoires, soit avant qu'on dépose des accusations, puis ceux suivant les accusations. L'arrêt Jordan a fait en sorte qu'aujourd'hui, les délais pour faire entendre une victime sont plus raisonnables.

**Y a-t-il un délai maximal pour porter des accusations ?**

Non. Il ne faudrait pas, après un certain délai, que quelqu'un perde la possibilité qu'on judiciarise la situation qui le concerne juste parce que l'enquête a été longue. Les cas de violence sexuelle sont imprescriptibles [sauf pour certaines infractions dites mineures, qui, elles, ont une prescription de six mois].

**Est-ce qu'une enquête sur une agression sexuelle récente est menée plus rapidement qu'une autre survenue il y a des dizaines d'années ?**

Non, il y a des particularités propres à chacun des crimes [...] Mais disons que pour une situation survenue hier, il y a plus de chances de trouver la scène où le crime s'est produit. Toute une partie de l'enquête sera consacrée à l'examen de cette scène-là, à des perquisitions. Quand on parle de crimes qui remontent à cinq, dix ou même trente ans, c'est plus rare que les scènes de crime puissent être une source pour l'enquête, parce qu'il est plus difficile par exemple d'y retrouver des substances corporelles. Mais on ne peut pas affirmer qu'un crime contemporain, récent, en comparaison avec un crime historique, est traité plus vite que l'autre.

**Quel impact a eu le mouvement #MoiAussi au DPCP et en quoi a-t-il contribué à faire changer les choses ?**

Il aurait fallu vivre sur une autre planète pour ne pas être concerné par un pareil mouvement [...] On s'est penché sur ce qu'on faisait et sur ce qu'on pouvait faire mieux encore. On a développé d'autres moyens de servir [la population]. Au mois d'avril dernier, on a instauré une ligne téléphonique sans frais pour des victimes qui se demandent si elles devraient aller de l'avant et porter plainte aux policiers. Cette ligne permet d'aller plus loin dans notre contact avec les victimes. Avant même une plainte, elles peuvent vérifier certaines choses auprès d'un procureur de la Couronne [...]. Des questions qui reviennent souvent, c'est de savoir si elles seront obligées de revoir leur agresseur, de témoigner devant lui. On leur explique qu'au Canada, il existe des mesures de protection pour permettre aux victimes de tout âge de témoigner sans avoir à être en présence de l'accusé.



L'ex-actrice et militante Rose McGowan a fait lever le mouvement #MeToo en alléguant, sur les réseaux sociaux, avoir été violée par le magnat du cinéma hollywoodien Harvey Weinstein. Mais c'est Tarana Burke (à droite), qui a d'abord fondé ce mouvement en 2007 pour dénoncer les violences sexuelles.

PAUL SANCYA ASSOCIATED PRESS

## Une vague glamour qui a laissé des femmes dans l'ombre

JESSICA NADEAU  
LE DEVOIR

Le mouvement #MoiAussi, porté par des stars hollywoodiennes, a eu des répercussions importantes pour plusieurs victimes, qui y ont trouvé un écho à leurs propres douleurs, un encouragement à dénoncer leur agresseur. Mais toutes les femmes ne se reconnaissent pas dans ce mouvement « de vedettes » et de femmes blanches privilégiées.

Lise Laramée a 58 ans. Agressée sexuellement à l'âge de 15 ans, elle traîne un diagnostic de stress post-traumatique. Elle suit une thérapie, prend des antidépresseurs. Elle peine à trouver les sous pour se battre contre le système afin d'obtenir réparation au programme d'indemnisation des victimes d'acte criminel.

**Laissées en plan**

Le mouvement #MoiAussi ? C'est bien loin de sa réalité. « Quand je vois toutes ces vedettes sur le tapis rouge qui dénoncent Weinstein et compagnie, c'est tellement loin de ce que moi, je vis. Moi, j'ai pédalé pendant 40 ans dans le vide. Maintenant, je suis assez forte pour faire face à tout ça, mais ce n'est pas joli. C'est dur. C'est sale. C'est glauque. Ce n'est pas glamour. »

Elle ne se reconnaît pas dans l'image de ces « très belles femmes » qui tentent de briser les tabous en dénonçant collectivement les abus d'hommes tout aussi célèbres. Lise Laramée, elle, se sent isolée. Sans voix.

« Le mouvement #MoiAussi, c'est un éveil collectif et c'est positif. Mais il y a quelque chose de superficiel dans tout ça. Ce n'est pas la vraie vie. La vraie vie, ce sont des femmes comme moi qui ramment pour s'en sortir. Mais personne ne porte cette voix-là, parce que ce n'est pas une voix gagnante. »

*Glamour*, le mouvement #MeToo ? « Par définition, tout ce que les vedettes font est *glamour*, alors le fait que celles-ci dévoilent [ce qu'elles ont vécu], ça peut devenir un modèle pour les jeunes filles », constate Mélanie Lemay, cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles.

« Mais il n'y a rien de *glamour* à se faire voir publiquement comme une victime, ajoute-t-elle. Il n'y a rien de merveilleux qui arrive, tu te fais juger par ton entourage, plusieurs personnes ne veulent plus s'associer à toi. On te dit que tu es une personne à problème. Non, personne ne fait ça pour la gloire, au contraire, tu te mets dans une position encore plus vulnérable. »

Non seulement certaines victimes ne se reconnaissent pas dans le mouvement #MoiAussi, mais certaines n'en ont même jamais entendu parler.

C'est le cas d'Aline, 50 ans, qui a subi du harcèlement sexuel de la part de son père presque toute sa vie. Lorsque son père al-



coolique entrait dans la salle de bain pour la toucher, elle demandait de l'aide à sa mère, terrorisée elle aussi, qui se contentait de crier : « Arrête donc, maudit cochon. » La plupart du temps, elle se laissait faire pour éviter qu'il ne devienne encore plus violent. Elle a vécu toute sa vie sous la menace et dans la peur.

Les agressions se sont terminées il y a quelques mois à peine, lorsqu'elle a décidé de rompre tout lien avec lui. Ses blessures vives l'ont menée de la consommation à l'itinérance. Elle habite présentement dans une ressource d'hébergement et suit une thérapie pour tenter de reprendre le contrôle sur sa vie. Quel impact a eu le mouvement #MeToo ? « Je ne connais pas cet organisme », répond-elle candidement.

**Victimes invisibles**

#MoiAussi ne rejoint pas toutes les femmes, car c'est un mouvement porté par des « femmes blanches privilégiées » qui ont les moyens de se faire entendre, constate Sandrine Ricci, sociologue et coordonnatrice du Réseau québécois en études féministes.

« La madame de la rue Panet, qui cumule trois boulots pour survivre et qui fait son épicerie avec 75 \$ par semaine, elle n'a pas nécessairement le temps d'aller libérer sa parole sur Twitter », ironise-t-elle.

Pourtant, note M<sup>me</sup> Ricci, chaque fois qu'une vedette sort publiquement, c'est repris dans les médias et ça se traduit par une hausse des demandes d'aide dans les CALACS. C'est donc dire que la parole des femmes d'influence a un impact.

Et comme on en parle dans la sphère publique, ça met aussi la table pour celles qui n'ont pas de voix, ajoute-t-elle. « Il y a un mouvement de protestation mené par des femmes noires qui travaillent dans les McDonald's contre le harcèlement aux États-Unis. Ça montre que la parole des moins

bien nanties atteint aussi l'espace public. » Mais il y a tout de même une préoccupation, note M<sup>me</sup> Ricci. « Certaines paroles sont plus audibles que d'autres et il y a là un danger qu'on occulte des réalités. »

En effet, ce sont les femmes marginalisées, racisées, autochtones, handicapées ou issues de la diversité sexuelle qui sont les plus susceptibles d'être victimes d'agression sexuelle. Le mouvement met en lumière l'invisibilité de ces femmes dans nos sociétés.

Comble de l'ironie, peu de gens savent encore que le mouvement #MeToo existait bien avant que les vedettes n'en fassent un mot-clic en vue. Il a été créé il y a plus de dix ans par Tarana Burke, une activiste afro-américaine de Harlem.

Son mouvement est né d'une rencontre avec une jeune fille de 13 ans qui lui a confié être victime d'agression sexuelle. Sur son site Internet, la travailleuse sociale raconte le désarroi qu'elle avait alors ressenti.

Elle s'était retrouvée sans voix, incapable d'accueillir ce témoignage et d'offrir du soutien à la jeune fille. « Je l'ai regardée partir, alors qu'elle tentait de ravalier ses secrets pour les enfouir à nouveau au plus profond d'elle-même. Je l'ai regardée remettre son masque et retourner dans le monde, toute seule, parce que je n'avais même pas été capable de lui dire : moi aussi. »

Tarana Burke a été applaudie par les femmes qui ont popularisé le mouvement. Mais elle n'était pas sur la page couverture du *Time* lorsque le magazine a choisi de nommer « personnalité de l'année » les stars hollywoodiennes à l'origine de #MeToo.

« C'est un mouvement qui existait déjà, qui avait très peu de visibilité et qui, une fois récupéré par des vedettes, a encore une fois invisibilisé certaines femmes », résume Stéphanie Tremblay, du regroupement québécois des CALACS.

Le producteur de cinéma Harry Weinstein a été arrêté en mai dernier pour plusieurs accusations déposées par la police de New York, relativement à des allégations faites par l'aspirante actrice Lucia Evans.

KEVIN HAGEN  
GETTY AGENCE  
FRANCE-PRESSE

**#MoiAussi, c'est un éveil collectif et c'est positif. Mais il y a quelque chose de superficiel dans tout ça. Ce n'est pas la vraie vie. La vraie vie, ce sont des femmes comme moi qui ramment pour s'en sortir. Mais personne ne porte cette voix-là, parce que ce n'est pas une voix gagnante.**

LISE LARAMÉE



III #MOIAUSSI

## Québec: un an plus tard

AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

En octobre 2017, les affaires Éric Salvail et Gilbert Rozon ont ébranlé le Québec, provoquant les premières secousses associées au mouvement de dénonciation #MoiAussi. Un an plus tard, les résultats des enquêtes policières se font toujours attendre.

« Ça traîne [...], la procureure nous avait dit que des accusations [pourraient être] déposées avant l'été et on ne sait pas ce qui se passe depuis », confiait l'animatrice Pénélope McQuade, de passage à l'émission *Tout le monde en parle* le 23 septembre dernier.

Pénélope McQuade fait partie des neuf femmes qui ont confié au Devoir ainsi qu'au 98,5 FM avoir été victimes de harcèlement et d'agressions sexuelles de la part du fondateur de Juste pour rire, Gilbert Rozon. Le 19 octobre 2017, sept d'entre elles ont accepté de témoigner à visage découvert dans la foulée du mouvement #MoiAussi.

La veille, onze personnes rapportaient dans *La Presse* + des allégations d'inconduite sexuelle, allant du harcèlement aux agressions, par le producteur et animateur Éric Salvail.

### Obtenir une condamnation

Dans les deux cas, plusieurs victimes ont porté plainte au Service de police de la Ville de Montréal. Après plusieurs mois d'enquête, leurs dossiers seraient désormais entre les mains du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Ce dernier refuse de donner tous les détails sur le cheminement de ces dossiers, préférant ne pas commenter des cas précis lorsqu'aucune accusation n'est pas encore portée.

« Quand on parle d'un crime commis il y a plusieurs années, nécessairement, l'enquête risque d'être un peu plus compliquée. Avant d'accuser un suspect, un procureur de la Couronne doit avoir la conviction morale de pouvoir obtenir une condamnation. S'il intente une poursuite, ça signifie qu'il estime qu'il a une possibilité sérieuse d'obtenir une condamnation », souligne l'avocat criminaliste Walid Hijazi.

Par ailleurs, même si aucune accusation criminelle n'a encore été portée contre Gilbert Rozon, ce dernier est sous le coup d'une action collective menée par les Courageuses, un groupe d'une vingtaine de présumées victimes alléguant avoir subi des gestes à caractère sexuel de la part de l'ancien magnat de l'humour. Les gestes reprochés auraient été commis de 1982 à 2017. Ces femmes affirment que Gilbert Rozon est un « prédateur sexuel » qui a utilisé son pouvoir pour commettre des inconduites sexuelles allant jusqu'au viol.

### Contre un individu seul

L'action collective, autorisée en mai dernier par la Cour supérieure du Québec, est la première au Québec à être autorisée contre un individu seul. Jusqu'ici, les poursuites collectives déjà menées en justice en matière de crimes sexuels visaient non seulement des individus, mais également des organismes, notamment des congrégations.

Depuis, Gilbert Rozon a porté cette décision en appel, d'avis que cette action « s'appuyant principalement sur un article paru dans *Le Devoir* » lui cause une « injustice » qui le force à « dépenser des sommes substantielles » pour se défendre.

Le dossier étant toujours devant les tribunaux, des victimes préfèrent ne pas commenter dans les médias les répercussions du mouvement de dénonciation #MoiAussi.

## Amélie

Amélie (nom fictif) a été agressée sexuellement par son conjoint, dans un contexte de violence conjugale alors qu'elle n'avait que 17 ans. Dans les années qui ont suivi, elle a été agressée encore deux autres fois. Quand elle est tombée enceinte, elle espérait, dans une vision un peu romantique, que l'accouchement la réconcilierait avec son corps. Ça n'a pas été le cas. Et la chute a été difficile. Elle a sombré dans la dépression et, sur les conseils de ses proches, a entamé une thérapie avec une sexologue.

« C'est là que je me suis rendu compte de tous les mythes qui alimentent la cul-



Des femmes de tous âges et toutes classes sociales se sont senties interpellées par la vague #MeToo, au Québec comme ailleurs dans le monde.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

## Tania

Tania Bergeron a été agressée à trois reprises, par trois personnes différentes, entre l'âge de 12 et 18 ans. Elle a tenté de dénoncer la dernière agression, mais la police n'a pas retenu sa plainte. Laisse à elle-même, elle a développé au fil des années des mécanismes de défense.

« Je faisais de l'évitement. J'avais des symptômes, mais je fonctionnais relativement bien... Jusqu'à ce que le mouvement #MoiAussi fasse surface », raconte la jeune femme aujourd'hui âgée de 31 ans. C'était partout. Sur toutes les chaînes. Dans les journaux. Sur Facebook. Partout. Même dans les soupers de famille. Il n'y avait pas moyen de l'éviter. « Ce qui a été le plus confrontant pour moi, c'est tout ce discours autour du #MoiAussi, tous ces gens qui disent que la victime l'a cherché ou qui remettent en question le fait que c'est une agression sexuelle », confie-t-elle.

Ses symptômes ont explosé. Elle faisait de deux à trois crises de panique par jour. Elle n'était plus capable de fonctionner au travail. Ni les antidépresseurs ni la psychothérapie, qu'elle a dû interrompre faute de fonds, ne lui

ont permis de remonter la pente.

« En décembre 2017, j'étais au bout du rouleau, et ça a eu des répercussions sur ma vie familiale. Je me suis retrouvée au pied du mur, où mon conjoint m'a dit : je t'aime, mais je ne peux pas vivre comme ça. C'est là que je suis allée chercher de l'aide dans un groupe de soutien pour les victimes d'agression sexuelle et que j'ai entamé des démarches pour obtenir une indemnisation à l'IVAC. »

Cette période a été difficile, mais nécessaire, raconte-t-elle. « Aujourd'hui, je peux dire que le mouvement #MoiAussi a eu un impact positif, parce que ça m'a poussée à prendre des actions et que je suis sur la voie de la guérison, ce que je ne pensais pas possible pour moi. Je ne serai plus sur le mode de la survie. Ça me donne une vie. »

Au-delà des impacts sur sa vie personnelle, Tania est heureuse de voir que le discours autour des agressions sexuelles s'est élargi : on parle désormais de consentement, de *slut-shaming*, d'éducation sexuelle. « #MoiAussi, c'est un mouvement qui permet aux victimes de s'affranchir de la honte et de briser les tabous.

Ça a permis un changement de vision, dans la mesure où les gens arrêtent de voir ça comme quelque chose qui relève du privé pour considérer les agressions sexuelles comme un problème de société. »

Jessica Nadeau

## Judith

Agressée à répétition par son beau-père quand elle était adolescente, Judith Trickey McCullough, 50 ans, a tenté de mettre derrière elle cette « histoire de famille bien banale » pendant des années.

Quand son aînée a eu 12 ans, elle a alors réalisé qu'à cet âge, un enfant ne peut être consentante ou responsable. Elle a porté plainte à la police et fait condamner son agresseur.

Même si elle avait obtenu justice depuis longtemps, le mouvement #MoiAussi a rouvert ses blessures. « Ça m'a touchée tout le débat social autour de ça. C'est vraiment venu me chercher. »

Saturée, elle a cessé de lire ces histoires d'agressions omniprésentes dans les médias québécois et la presse internationale.

Trop douloureux. Elle se gardait aussi de lire les commentaires des lecteurs, parfois blessants, lui rappelant à quel point le fardeau de la preuve repose encore sur les épaules de la victime.

« On entend souvent les gens dire que [l'agression] n'est pas arrivée, parce que l'agresseur n'a pas été re-

connu coupable. Le fardeau de la preuve pour mettre quelqu'un en prison est immense. Mais personne ne dénonce pour le plaisir. C'est extrêmement douloureux et difficile tant sur le plan personnel que social et financier. J'ai été déshéritée par ma famille, j'ai perdu ma mère, ça a été une hécatombe familiale. »

Judith ne s'est pas confié sur les réseaux avec le #MoiAussi. Elle avait besoin de garder une saine distance. « J'avais dit ce que j'avais à dire. »

Mais elle juge « très positif » ce mouvement qui permet de lever le voile sur ce « cancer » sociétal que sont les agressions sexuelles. « Ça met fin à l'isolement, ça aide tout le monde. »

À travers ce mouvement, elle observe cependant une certaine tendance, très nord-américaine, à vouloir s'affranchir de l'étiquette de victime. « Cette crainte d'être vue comme quelqu'un qui joue à la victime, c'est assez dangereux », lance-t-elle.

« Plusieurs vont dire : "Je ne suis pas une victime, ne me voyez pas comme une victime." Il y a cette idée de montrer qu'on est capable de passer par-dessus. Que ce qui ne te tue pas te rend plus fort. Mais moi, je ne crois pas qu'une mauvaise chose arrive pour une raison. Oui, je suis une victime. Je n'en ai pas honte. Et je n'ai pas à avoir honte d'avoir encore mal. »

Jessica Nadeau

ture du viol. Comme je croyais que c'était la responsabilité des femmes de se protéger, dans ma tête, je me disais que j'avais été incompétente dans cette capacité à me protéger. Donc je suis coupable, je suis responsable et c'est honteux. »

Quand le mouvement #MoiAussi a fait surface l'an dernier, la trentenaire était encore « dans les limbes ». Elle s'est sentie réconfortée par la vague de dénonciations, véhiculée par des visages qu'elle avait l'impression de connaître pour les avoir vus si souvent au petit écran.

« C'était rassurant de voir que je n'étais pas seule à vivre ça. Mais je n'ai jamais été capable d'écrire #MeToo sur mon Facebook. Je me sentais encore bien trop coupable, j'avais encore trop honte. Tranquillement, avec la thérapie, c'est en train de partir. »

Encore aujourd'hui, elle a peur de ne pas être crue. « Ma crainte, c'est tou-

jours : est-ce qu'on va me croire ? lance-t-elle en ravalant ses larmes. C'est encore une peur trop grande pour l'instant. Je sais qu'un jour, je vais cheminer et me dire : si les gens ne me croient pas, tant pis. Mais je ne suis pas rendue là. »

Car les rares fois où elle a tenté d'en parler, dans le passé, on ne l'a pas crue. « Les méga-traumatismes de ma vie, c'est que mes propres parents ne m'ont pas crue et que les gens en autorité qui sont censés me protéger ne m'ont pas crue. La blessure reliée à ça a été tellement forte que oui, ça m'aide le #MeToo, mais c'est bien peu dans la balance... »

Jessica Nadeau

Il existe une ligne ressource sans frais pour les victimes d'agression sexuelle, mise sur pied par le gouvernement du Québec : 514 933-9007, 1 888 933-9007.

## Une époque terrifiante

AURÉLIE LANCTÔT



« *It's a very scary time for young men in America* », a déclaré Donald Trump dans un point de presse en marge des audiences sur la nomination du juge Brett Kavanaugh, accusé publiquement d'agression sexuelle. La présomption d'innocence, a-t-il ajouté, a aujourd'hui été renversée.

Je m'étonne toujours lorsque ceux qui, par ailleurs, hurlent à la rectitude politique et à l'étofferment de la liberté d'expression brandissent la présomption d'innocence dès qu'une voix s'élève pour nommer une violence. Que gagnerait la liberté d'expression, dites-moi, à ce qu'on applique au discours public une règle de droit conçue pour protéger une personne accusée, dans le cadre spécifique d'une procédure judiciaire ? N'est-ce pas réclamer une judiciarisation accrue du débat public, laquelle gruge précisément la liberté d'expression ? *It's a very scary time, indeed.*

La présomption d'innocence est essentielle à la justice pénale, car le tribunal détient le pouvoir de priver un individu de sa liberté. Il en découle un ensemble de règles encadrant ce qui peut être présenté au juge, et comment ; des règles qui déterminent ce sur quoi le juge s'appuie pour écrire l'histoire de la culpabilité, ou de l'innocence.

### Écrire l'histoire plutôt que de trancher

Je parle délibérément d'« écrire l'histoire » plutôt que de « trancher » ou « décider ». Car si l'on fait un arrêt sur image afin d'évaluer où nous en sommes depuis #MeToo, on touche ici un point névralgique. Voilà un an que nous réexaminons tout ce que nous pensions savoir sur le pouvoir, la place de la parole et du récit, en société.

D'abord, un étonnement : le tribunal n'est pas le seul à produire des récits dont découle une sanction concrète, immédiate. Prenez les enquêtes journalistiques qui ont fait tomber Harvey Weinstein ou Gilbert Rozon, en amont de tout procès.

L'inverse est aussi vrai : le récit personnel, constate-t-on, peut subvertir le droit. Un Jian Ghomeshi blanchi par la justice peut livrer son histoire dans une revue littéraire prestigieuse sans jamais dire que son acquittement ne portait pas sur l'ensemble des allégations relayées par les journaux ; qu'il a été innocenté par la maladresse des témoins.

De la même façon, Donald Trump, dénigrant Christine Blasey Ford, pose un verdict, avec toute la force conférée à sa parole par l'institution qu'il incarne : un verdict sur la légitimité d'une femme, puis celle de l'homme qu'elle accuse. Et quand *Les Inrockuptibles* publient un long entretien avec Bertrand Cantat sur sa « rédemption » sans jamais nommer Marie Trintignant, qu'il a assassinée à coups de poing en 2003, ils réécrivent ce qui fut pourtant dit par un tribunal.

### Le journaliste et le juge

Le pouvoir de nommer, d'écrire le récit qui sanctionne, ne serait donc pas la prérogative exclusive du judiciaire. Voilà l'évidence qu'on découvre. Ce n'est donc peut-être pas un hasard si le travail du journaliste et du juge se ressemble autant, dans la façon dont ils se saisissent des faits.

Le journaliste, pour autant qu'il fasse un travail sérieux, adopte, comme le juge, la posture du tiers, en surplomb, dans la résolution d'un conflit opposant des faits et des perceptions contradictoires. Le journaliste, avant d'écrire ou d'aller en ondes, lui aussi, tranche : sur la crédibilité des faits, sur leur valeur pour fonder un récit légitime.

Le juge fait essentiellement la même chose, bien qu'il soit tenu par des règles formelles et strictes, et que la sanction de sa décision, de son récit, n'est jamais laissée au hasard. Le journaliste, lui, n'est tenu que par des normes déontologiques, souvent informelles, et la livraison de son travail n'encourt pas un effet défini.

Toutefois, si, dans les deux cas, la valeur accordée à leur récit est élevée, il serait erroné de croire qu'ils se prononcent sur la même chose : le journaliste tente de dire « ce qui est », le plus fidèlement, mais aussi le plus largement possible. Le juge répond, lui, à une question précise, qui suppose un traitement des faits beaucoup plus restrictif. Le juge répond à une question de droit ; le journaliste, en quelque sorte, la pose.

Il me semble qu'un an après #MeToo, nous avons encore du mal à penser concrètement cette articulation, que nous ne pouvons plus tenir pour acquise. Il y a quelque chose qui coince ; comme une incapacité à définir tout à fait la place, tout en les protégeant respectivement, des discours public et judiciaire.

### Les tiraillements sont nombreux

Voilà les eaux marécageuses dans lesquelles nous patageons encore. Les tiraillements sont nombreux, souvent douloureux. Mais ce travail intense qu'il nous faut mener ensemble, sans céder ni succomber à la démonisation d'autrui, est fécond. Ce travail se fait au carrefour des sensibilités humaines et du droit ; de l'intime et du politique ; de la raison et de l'empathie.

Cela amène bien sûr son lot d'hésitations, de tiraillement, de coups durs. Mais si cette posture est inconfortable, l'inconfort est ici la preuve que nous nous tenons exactement au bon endroit. Les révolutions, forcément, avancent à tâtons.

**Voilà un an que nous réexaminons tout ce que nous pensions savoir sur le pouvoir, la place de la parole et du récit, en société. D'abord, un étonnement : le tribunal n'est pas le seul à produire des récits dont découle une sanction concrète, immédiate. Prenez les enquêtes journalistiques qui ont fait tomber Harvey Weinstein ou Gilbert Rozon, en amont de tout procès.**



## L'héritier de Philippe Couillard

KONRAD YAKABUSKI



**T**ant qu'à y être, ajoutons le nom de Philippe Couillard à la liste de tous ceux qui pourraient se réclamer d'être l'héritier politique de René Lévesque. Au risque de susciter l'indignation de certains de ses anciens collaborateurs, il faut reconnaître que le fondateur du Parti québécois se fit un devoir d'éviter de faire de la politique sur le dos des minorités linguistiques et religieuses.

Or, à l'occasion de l'annonce de son départ de la politique après la cuisante défaite du Parti libéral lors des élections de lundi, le premier ministre sortant tenait à rappeler aux 125 députés qui prendront bientôt leurs sièges à Québec la lourdeur de leurs responsabilités envers les minorités. « Notre Assemblée nationale, comme tous les parlements, a dit M. Couillard, se doit de protéger leurs droits plutôt que de les restreindre, si elle veut conserver sa légitimité. »

Le contraste avec les propos qu'avait tenus mardi François Legault, lors de sa première conférence de presse postvictoire, ne pouvait qu'être plus frappant. Celui qui remplacera maintenant M. Couillard à la tête du gouvernement n'a pas tardé à manifester son manque de compréhension d'un principe aussi fondamental en démocratie que celui de la protection des droits des minorités en invoquant l'appui de la majorité québécoise pour justifier sa promesse d'interdire le port de signes religieux par certains employés de l'État. « Et si nous devons avoir recours à la clause dérogatoire [de la Constitution canadienne] pour appliquer ce que la majorité des Québécois veut, on le fera », de dire M. Legault, faisant ainsi les manchettes à travers le Canada et se lançant d'une manière pour le moins prématurée dans un débat qui risque de lui coûter cher.

Comme première impression, disons qu'elle n'inspirait pas beaucoup confiance. M. Legault ne semble pas encore saisir en quoi ses propos ont maintenant une portée plus large que ceux du chef du troisième parti à l'Assemblée nationale. S'il veut éviter de replonger le Québec dans les débats déchirants qu'il a lui-même invoqués pour justifier la création de sa Coalition avenir Québec, M. Legault devrait vite apprendre à moduler son discours selon les circonstances.

On a beau invoquer l'exemple du premier ministre ontarien Doug Ford, qui tire sur tout ce qui bouge, le recours à sa clause dérogatoire n'est pas le genre de menace qu'on devrait brandir à la légère. D'ailleurs, M. Ford a renoncé à invoquer ladite clause après que la Cour d'appel de l'Ontario eut validé sa loi visant à réduire la taille du conseil municipal de Toronto. Il n'en avait tout simplement plus besoin, puisque la constitutionnalité de sa démarche n'était plus en question. Les municipalités étant les créatures des provinces selon la Constitution canadienne, les provinces peuvent en disposer comme bon leur semble.

Et si d'aventure M. Ford devait avoir recours à la clause dérogatoire pour instaurer quelque réforme municipale que ce soit, il ne s'agirait pas d'une abrogation des droits fondamentaux apte à susciter l'indignation d'Amnistie internationale. Tout au plus, il s'agirait de la politique interne d'une province.

L'interdiction du port des signes religieux est d'un tout autre ordre. Elle serait susceptible d'attirer l'attention du monde entier. On a beau citer l'exemple des pays européens qui interdisent le port du voile islamique dans certains établissements publics, le Québec devrait apprendre de leurs erreurs plutôt que de les répéter. En France, l'interdiction du voile et de la burqa n'a en rien renforcé la cohésion sociale de la République ni servi à l'intégration de la population musulmane pratiquante. Cette dernière est devenue encore plus marginalisée et se sent d'autant plus exclue.

**S'il veut éviter de replonger le Québec dans les débats déchirants qu'il a lui-même invoqués pour justifier la création de sa Coalition avenir Québec, M. Legault devrait vite apprendre à moduler son discours selon les circonstances**

Bien sûr, on ne devrait pas bannir au nom de la rectitude politique le débat sur les défis que pose la diversité religieuse pour la laïcité de l'État. Mais de là à offrir des réponses irréfléchies à des questions plus qu'hypothétiques comme l'a fait M. Legault cette semaine, cela n'augure rien de bon pour un premier ministre qui se veut rassembleur. Non seulement a-t-il plongé dès le début le nouveau gouvernement dans la controverse, mais M. Legault a fait fi de son engagement, lors de son discours de lundi soir, à gouverner au nom de tous les Québécois. En mettant vite à dos une bonne partie d'entre eux, il n'a fait que prouver qu'il faut plus qu'une pluralité de sièges à l'Assemblée nationale pour accéder à la stature d'un premier ministre.

Quoi qu'on dise de M. Couillard, lui, il l'avait, cette stature. Et son discours de départ devrait guider tous ceux et toutes celles qui lui succéderont. « Ayons confiance en nous. Ne craignons surtout pas l'autre ou l'avenir. Écoutez notre belle jeunesse, qui nous dit de rester confiants et ouverts. » M. Legault saurait-il en ce sens être l'héritier de M. Couillard ?

## Que sera le Québec de la CAQ?

La philosophie du citoyen-entrepreneur teintera la joute politique

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

La Coalition avenir Québec a promis du changement pendant toute la campagne électorale et sitôt élu, le chef de la jeune formation a reformulé la promesse sans aucune ambiguïté. « On va changer le Québec », a dit François Legault en rencontrant mercredi son nouveau caucus à Boucherville. « On va le changer. On ne va pas s'énerver en tirant dans toutes les directions. On va faire ça dans l'ordre. Mais dans quatre ans, le Québec ne sera pas le même Québec qu'aujourd'hui. »

C'est clair et net, et dans la lignée du dédagisme qui a finalement balayé les deux vieilles formations politiques ayant gouverné le Québec depuis un demi-siècle. François Legault a aussi promis que toutes les promesses de son programme seraient réalisées pendant le premier mandat.

Alors, osons un peu de politique-fiction. De quoi aura l'air le Québec au bout de cette grande mutation annoncée? Comment sera transformé le Québec en quatre ans?

Pour asseoir cette prospective, il faut d'abord se demander quel grand principe guidera la course des quelque 1450 jours avant les prochaines élections du 1<sup>er</sup> octobre 2022. De quelle philosophie politique le caquisme est-elle le nom?

« À force de regarder la CAQ, après avoir lu toute sa littérature, j'en viens à l'idée d'un courant de la droite entrepreneuriale », répond le professeur Frédéric Boily de l'Université de l'Alberta,

spécialiste du conservatisme canadien et de la CAQ en particulier. « L'idéologie de base est dirigée vers les individus, et c'est pourquoi on n'y retrouve pas vraiment de grand projet de société. »

La professeure Isabelle Fortier, de l'École nationale d'administration publique (ENAP), fait en gros la même lecture en liant cette conception du monde aux électeurs qui viennent de la défendre. Elle cite une enquête de l'Institut du Nouveau Monde de 2015 qui montrait que plus de la moitié (53 %) des jeunes Québécois de 18-34 ans avait déjà songé sérieusement à fonder une entreprise, à devenir leur propre patron. L'enquête révélait aussi qu'ils comptaient avant tout sur eux-mêmes et pas sur l'État ou les syndicats pour améliorer leur sort. M<sup>me</sup> Fortier souligne aussi que les entrepreneurs sont bien représentés dans le lot des candidats caquistes élus, à l'image du chef, qui se décrit comme un homme d'affaires pragmatique.

« Cette idée existe dans la société, dit la professeure Fortier. C'est tout à fait dans le courant nord-américain néolibéral de l'entrepreneuriat de soi, cette idée qu'on doit construire sa vie, cette obsession de la performance et de la concurrence. On est là-dedans. C'est sur cette idéologie que la CAQ au pouvoir va miser pour changer l'État et la société dans les prochaines années. »

### Des projets concrets

Reste à savoir comment. La majorité confortable donne les coudees franches au nouveau gouvernement même si la société civile et les corporations

vont assurément réagir à certaines réformes.

Quand on le force au jeu des prédictions, le professeur Boily se risque à dire que la renégociation salariale avec les médecins spécialistes va certainement aboutir. La CAQ veut en tirer 1 milliard et attend une étude comparative avec la situation ontarienne avant de trancher. La maternelle à 4 ans se fera aussi, avec des aménagements pratiques pense-t-il.

La réforme du mode de scrutin? Il a « l'impression » qu'elle se réalisera si M. Legault décide d'en faire le symbole de sa capacité à tenir promesse, d'autant plus que la transformation pourrait faire reculer le cynisme et le désengagement civique. « On pourra mesurer le sérieux de ses intentions quand on saura quelle personne il place à la tête de cette réforme. Au fédéral, on a compris que la réforme n'aboutirait pas quand Justin Trudeau a confié le dossier à [Karina Gould], une ministre inexpérimentée. »

Cela noté, le plus grand point de friction viendra probablement de la question de l'immigration, prévoit le professeur Boily. « Des députés caquistes ont commencé à parler sur ce thème et leur précipitation pourrait être nuisible au parti », dit le spécialiste interrogé par téléphone mercredi.

La CAQ veut interdire les signes religieux aux fonctionnaires en situation d'autorité, aux enseignants notamment. François Legault est prêt à utiliser la massue de la disposition de dérogation (la « clause nonobstant »)



La construction du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine, au coût de 6,5 milliards, a soulevé des doutes sur la rentabilité du projet pour Hydro-Québec. La Coalition avenir Québec promet de son côté de relancer la construction de grands barrages.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Dans le brouillard environnemental

En campagne électorale, François Legault a montré un angle mort important sur le front climatique

**Des quatre principaux partis qui ont pris part à la campagne électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) est de loin la formation qui a le moins parlé d'environnement. Les quelques engagements pris au cours des dernières semaines sont aussi demeurés très sommaires. Maintenant que les troupes de François Legault ont le pouvoir en main pour quatre ans, difficile de prévoir ce qui attend le Québec.**

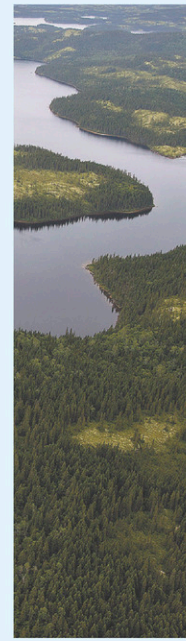
ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR



La scène se passe en début de campagne. François Legault est interpellé par des journalistes, qui lui demandent lesquels de ses candidats pourraient former une escouade environnementale. Il faut dire que quelques jours auparavant, il avait affirmé

compter sur une véritable « escouade » économique de 37 candidats. Cette fois, le chef caquiste est pris de court. Spontanément, il nomme quand même un certain « Richard » (son nom de famille lui avait échappé, mais il s'agissait de Richard Campeau, directeur du comité environnemental du parti et maintenant député de Bourget), en plus d'évoquer deux ou trois candidats selon lui intéressés par les enjeux environnementaux.

M. Legault mentionne aussi le nom de Christian Dubé, ancien premier vice-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Mais quelques jours plus tard, M. Dubé était resté bouche bée quand un journaliste lui avait posé une question en l'interpellant en tant que membre désigné de l'escouade environnementale de la CAQ. « Qui, moi? » avait-il répondu.





pour soustraire sa propre réforme législative aux chartes des droits.

Frédéric Boily lie ce dossier brûlant aux tensions prévisibles entre les régions et la métropole, Montréal étant finalement absente du gouvernement. « Je l'ai vu en Alberta, dit-il. C'est sur cette dichotomie entre les grandes villes et les régions qu'a trébuché le gouvernement néodémocrate dans les premiers mois. Évidemment, c'est à l'inverse avec la CAQ. Le parti peut trébucher sur Montréal, ce qui compliquerait la mise en œuvre de certaines politiques, dont celle sur l'immigration et les signes religieux qui concernent plus directement les Montréalais. »

#### Et l'État ?

La réaction de la fonction publique sera aussi à surveiller. Le programme caquiste prévoit l'élimination par attrition de 5000 postes de fonctionnaires. Et si la tendance des vingt dernières années se maintient, le gouvernement va vite passer le couperet dans des dizaines de postes de hauts fonctionnaires, en dessous de l'échelon des sous-ministres. Les libéraux en avaient sacré environ 70 en 2014, explique la professeure de l'ENAP.

« Au fédéral, on ne voit pas ce genre de raz-de-marée, dit M<sup>me</sup> Fortier. Les personnes que j'ai interrogées dans mes recherches depuis dix ans m'ont décrit une politisation des nominations à Québec. La durée du dernier gouvernement va affecter la confiance qu'ont les caquistes dans les fonctionnaires. Ils vont donc être tentés de faire un assez grand ménage. »

La spécialiste de l'administration publique pointe aussi vers une autre transformation possible de l'État sous la gouverne de la Coalition. « La vision caquiste transforme les citoyens en clients et met finalement l'accent sur les services directs visibles à la population tout en coupant dans les re-



venus de l'État pour remettre de l'argent dans les poches des gens, note la professeure interrogée jeudi. La partie non visible de l'intervention de l'État pourrait en souffrir. L'État n'est pas seulement un prestataire de services directs aux individus. Son rôle beaucoup plus large concerne par exemple l'inspection alimentaire ou les politiques environnementales. La CAQ pourrait être tentée de couper à cet endroit. Ça ne paraîtra pas à court terme, mais à moyen terme, oui. »

Bref, le nouveau premier ministre a promis de « changer le Québec » et il y arrivera vraisemblablement. « Si jamais la CAQ peut mettre en place toutes les réformes promises, ce dont on peut douter, le Québec s'en trouvera transformé en 2022, termine le professeur Boily, spécialiste de cette formation politique. Je dirais cependant que le Québec sera transformé de manière importante, mais pas de manière radicale. »

**Le nouveau premier ministre désigné du Québec, François Legault, et le député caquiste François Bonnardel**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**À force de regarder la CAQ, après avoir lu toute sa littérature, j'en viens à l'idée d'un courant de la droite entrepreneuriale**

FRÉDÉRIC BOILY



**C'est un parti qui n'a pas mis en avant de position antienvironnement, comme on peut le voir en Ontario avec le premier ministre Doug Ford, qui a tourné le dos au marché du carbone. Mais la CAQ n'a pas non plus de véritable réflexion environnementale.**

KAREL MAYRAND



Le sous-texte était clair : il ignorait qu'il faisait partie de l'« escouade » environnementale caquiste.

Au lendemain du scrutin, on se demande toujours qui portera les dossiers environnementaux au sein du gouvernement de la Coalition avenir Québec. François Legault a lui-même dit, en fin de campagne, qu'il n'était pas du genre à « jouer au géant vert », tout en soulignant qu'il n'en a pas moins « l'environnement à cœur ».

Qu'est-ce que cela veut dire au juste ? Difficile à dire, puisque la CAQ s'est contentée de mettre en ligne une page « Environnement » qui se résume à quelques grands principes, sans plan précis. Celui qui est aujourd'hui le premier ministre désigné du Québec a d'ailleurs offert des réponses très générales aux questions sur ces enjeux.

Un exemple : le chef caquiste a été incapable de dire si le Québec était en voie d'atteindre ses cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), objectif central du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC), qui doit coûter plus de quatre milliards de dollars de fonds publics. « Je ne suis pas en mesure, dans l'opposition, d'être capable de voir si la tendance est dans la bonne direction. Si elle n'est pas dans la bonne direction, il faudra être capable de la corriger », a-t-il expliqué en campagne.

Le bilan de mi-parcours du PACC, disponible depuis le mois de mars, indique pourtant clairement que le Québec est en voie de rater complètement ses objectifs de réduction de GES. Tout au plus sera-t-il possible de les stabiliser à la moitié de l'objectif.

#### Garder le cap

Le Devoir a obtenu une réponse plus précise de la part des instances de la CAQ. « Nous gardons le cap vers les objectifs de réduction des gaz à effet de serre, soit une réduction de 37,5% sous le niveau de 1990 d'ici 2030, même si le gouvernement libéral nous légue un retard pour 2020 », a précisé l'attaché de presse Ewan Sauves.

Pour espérer rattraper le retard actuel et placer le Québec sur la bonne trajectoire, les caquistes promettent de demeurer dans le marché du carbone, mais aussi d'exiger « des cibles concrètes et ambitieuses » de réduction des GES pour tous les programmes financés par le Fonds vert. La gestion libérale a été « une véritable honte » qui a mené à un « gaspillage » de millions de dollars, selon la CAQ.

Interpellé sur les moyens de réduire les GES, François Legault a répété qu'il lancerait de nouveaux projets de grands barrages, afin d'exporter cette énergie. Fait à noter, cette volonté était inscrite dans la première mouture du Plan Nord des libéraux, en 2011. Il était alors question d'investissements d'Hydro-Québec de plus de 47 milliards de dollars sur 25 ans.

Ce plan de développement hydraulique n'est tout simplement pas « réaliste », selon Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC Montréal. Les coûts de construction seraient « élevés », les projets seraient « controversés » et « les contrats à long terme ne sont pas à l'horizon » pour la vente de cette énergie.

M. Legault a aussi promis d'agir en transport pour lutter contre les changements climatiques. « On les connaît, les moyens : plus de transport en commun, on veut prolonger le Réseau électrique métropolitain (REM), on veut inciter à ce qu'il y ait plus de véhicules électriques, donc, on les connaît, les moyens », a-t-il fait valoir en campagne. Le parti n'a cependant pas précisé de cible pour l'électrification des transports au Québec.

#### Auto solo

La CAQ a en même temps promis d'investir des fonds publics dans des infrastructures qui favorisent l'utilisation de l'auto solo, dont le développement autoroutier et la construction d'un troisième lien dans la région de Québec.

Bref, le parti présente des positions « contradictoires », selon Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. « La marche est haute pour rattraper les retards dans la réduction des GES. Et 40% des GES proviennent du secteur des transports. Il faudra donc remettre en question les projets d'élargissement d'autoroutes et de troisième lien. »

« La priorité actuelle en transport serait de mettre fin à l'hémorragie de véhicules utilitaires sport qui coule sur les routes du Québec : elle contribue à la hausse de la consommation de pétrole qu'on a connue ces dernières années, elle endette les ménages québécois, elle congestionne comme jamais les routes et, évidemment, elle est une des principales sources de GES », estime pour sa part M. Pineau.

#### Oui aux fossiles

Après des années de débats et de controverses sur la pertinence de lancer le Québec sur la voie de l'exploitation pétrolière et gazière, que fera la CAQ ?

En campagne, le parti a d'abord fait disparaître de son site les mots « pétrole » et « gaz de schiste ». Par courriel, la CAQ a par la suite indiqué au Devoir que « l'exploitation conventionnelle » serait permise au Québec, pour autant que les projets tiennent compte de l'acceptabilité sociale et permettent de « réduire nos importations de pétrole ».

La CAQ ne ferme par ailleurs pas la porte à un retour de l'exploration sur Anticosti, où la saga du pétrole de schiste a déjà coûté 94 millions de dollars à l'État. Qui plus est, les caquistes s'inscrivent dans la volonté des libéraux d'ouvrir la porte aux forages dans les lacs et les rivières, estimant que « la science a su démontrer qu'on peut atténuer les risques ».

Le parti de François Legault dit toutefois non au gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Un refus qui pourrait déboucher sur une bataille légale potentiellement coûteuse pour le Québec. Les entreprises qui y contrôlent 13 000 km<sup>2</sup> de permis d'exploration évoquent déjà des poursuites si elles ne peuvent poursuivre leurs activités.

Pour le directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, Karel Mayrand, mais aussi pour Mme Chaloux, le changement de gouvernement signifie surtout qu'on se retrouve « devant une page blanche ». « C'est un parti qui n'a pas mis en avant de position antienvironnement, comme on peut le voir en Ontario avec le premier ministre Doug Ford, qui a tourné le dos au marché du carbone. Mais la CAQ n'a pas non plus de véritable réflexion environnementale », résume M. Mayrand.

Dans ce contexte, le risque le plus important, selon Karel Mayrand, est de perdre du temps et d'accroître les retards du Québec en environnement, principalement dans la réduction des GES. « Ne rien faire pendant deux ou trois ans serait dévastateur pour le développement de la nouvelle économie, basée sur la transition énergétique. Or, si on veut des emplois payants, comme le dit M. Legault, il faut emprunter cette voie. »

Avec Guillaume Bourgault-Côté et Marco Bélair-Cirino

## L'antinationaliste

MICHEL DAVID



**D**es années Couillard, la mémoire collective retiendra surtout les douloureuses compressions budgétaires du début de mandat. Tout le monde reconnaît les bienfaits de finances publiques en santé, mais l'empressement du premier ministre sortant à atteindre le déficit zéro, peu importe le prix, laisse toujours aussi perplexe. On ne peut s'empêcher de penser qu'il a surtout été motivé par le désir d'être en mesure de multiplier les promesses à l'approche de l'élection.

Aux dernières heures de la campagne, M. Couillard a soutenu qu'il était nationaliste. En réalité, le trait le plus marquant de sa personnalité politique était un antinationalisme qui semblait presque viscéral. Comme Daniel Johnson fils se décrivait lui-même, il était « un Canadien d'abord et avant tout ».

Il est vrai que Québécois et Canadiens partagent de nombreuses valeurs. Ils sont aussi attachés les uns que les autres à la démocratie, au respect des droits et libertés, à l'égalité des hommes et des femmes, mais cela ne signifie pas qu'être Québécois soit simplement une façon d'être Canadien.

M. Couillard a toujours clamé son attachement aux « valeurs libérales » dont Claude Ryan avait fait l'apologie dans le petit ouvrage que Jean Charest lui avait commandé en 2002 et qui est devenu une sorte de bible au PLQ. Il n'a toutefois retenu que les passages consacrés aux libertés individuelles et à la diversité, omettant toujours le chapitre intitulé « L'identification au Québec ».

« L'identification avec le Québec passe d'abord par l'identification avec sa majorité francophone. Elle postule que l'on assume les aspirations de cette majorité, ainsi que son histoire, sa langue et sa culture, ses institutions, ses modes de vie et ses particularismes », écrivait M. Ryan. M. Couillard n'a jamais donné cette impression.



Bien sûr, il aime le Québec et ses rivières à saumon. C'est la québécoïté qui lui pose problème. Cet amoureux de la langue française, qu'il parle admirablement, n'a jamais compris, encore moins ressenti, l'insécurité culturelle qui habite ses concitoyens, y voyant même une sorte de paranoïa causée par la démagogie de ses adversaires.

Qu'il s'agisse de langue, de laïcité ou d'immigration, M. Couillard a présenté le moindre geste d'affirmation identitaire comme une tentative d'attiser l'intolérance à des fins politiques. En revanche, il ne lui est jamais venu à l'esprit que le bilinguisme et le multiculturalisme dont le gouvernement canadien fait activement la promotion puissent contribuer à affaiblir cette identité.

M. Couillard est en quelque sorte l'antithèse de cet autre médecin qu'était Camille Laurin, qui s'était donné pour mission de libérer les Québécois de cette insécurité en faisant adopter la loi 101. Un psychiatre et un neurochirurgien, deux spécialistes du cerveau humain, l'un s'intéressant au contenu, l'autre au contenant.



Dans sa dernière conférence de presse en qualité de premier ministre, M. Couillard a demandé à son parti de « rester fidèle à ses valeurs et surtout de ne jamais les marchander pour quelques votes », mais les libéraux devraient plutôt se demander si les valeurs qu'il défendait étaient réellement celles du PLQ.

Le désastre de lundi dernier ne peut pas s'expliquer simplement par le désir de changement, le souvenir des compressions budgétaires ou de Gaétan Barrette. De toute évidence, cette « identification avec la majorité francophone » dont parlait Claude Ryan a disparu. Si les libéraux ne détiennent plus que quatre circonscriptions en dehors de l'île de Montréal, ce n'est pas qu'ils ont un problème avec les régions, c'est qu'ils en ont un avec les francophones qui y habitent.

« Tenter d'imiter nos adversaires ne nous mènera pas à la victoire », a déclaré M. Couillard. Rien n'est moins sûr. S'il veut renouer avec le succès, le PLQ devra s'adapter lui aussi à un nouveau climat politique, où l'indépendance ne représente plus une menace. Il ne peut plus compter sur la simple addition du vote des anglophones, des allophones et des francophones ultrafédéralistes pour l'emporter.

Afin d'assurer sa réélection en 1989, Robert Bourassa avait jugé nécessaire d'utiliser la disposition de dérogation pour maintenir l'unilinguisme français dans l'affichage commercial, malgré un jugement de la Cour suprême. La communauté anglophone avait crié au meurtre, mais le PLQ avait recueilli 50% des voix et remporté 92 sièges.

Sur la question des signes religieux, bien des libéraux auraient préféré que leur parti se joigne au consensus autour des recommandations de la commission Bouchard-Taylor. Tous les partis, sauf le PLQ, préconisent également d'étendre la francisation aux entreprises de 26 à 49 employés, ce qui ne brimerait les droits de personne.

Qui sait, une relecture du livre de M. Ryan permettra peut-être au prochain chef de redécouvrir que le respect des « valeurs libérales » n'exige pas d'étouffer les aspirations de la majorité francophone, mais plutôt de les soutenir.

**Aux dernières heures de la campagne, M. Couillard a soutenu qu'il était nationaliste. En réalité, le trait le plus marquant de sa personnalité politique était un antinationalisme qui semblait presque viscéral.**



La CAQ a beau avoir promis cette semaine que ses réformes se feraient dans « l'ordre » et par étapes, personne ne doute de sa détermination à brasser la cage à la bureaucratie de l'éducation.

DAVID AFRIAT LE DEVOIR

# Lutte des classes dans les écoles

La CAQ veut libérer l'éducation du pouvoir « étouffant » des commissions scolaires. Jusqu'où ira-t-elle ?

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR



Et c'est reparti. Avec le changement de gouvernement, le réseau de l'éducation aura un... neuvième ministre depuis 2007. Après la réforme d'il y a deux décennies, les coupes budgétaires et les récents « réinvestissements », le milieu scolaire redoute un autre brassage de structures susceptible de bouleverser les écoles publiques.

Il faut dire que le premier ministre désigné, François Legault, a toujours laissé entendre qu'il n'aurait pas peur de bousculer le système pour améliorer les services aux élèves. Il reste à voir l'ampleur que prendra un de ses plus importants engagements — la transformation des commissions scolaires en simples centres administratifs.

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) a beau avoir promis cette semaine que ses réformes — comme l'implantation des maternelles 4 ans — se feraient dans « l'ordre » et par étapes, personne ne doute de sa détermination à brasser la cage à la bureaucratie de l'éducation. Il s'agit de la deuxième mission de l'État en importance après la santé, avec un budget de 18,9 milliards.

En lançant dès cette semaine la bataille contre les signes religieux pour les représentants de l'État en position d'autorité, y compris les enseignants, la CAQ a peut-être envoyé un signal témoinnant qu'elle est prête à « agir ». En éducation, en tout cas, le livre récent du député caquiste Jean-François Roberge donne une idée de la volonté de la CAQ de réformer le système. Ce n'est pas le programme du parti, mais la vision d'un « prof idéaliste » qui a enseigné au primaire durant 17 ans avant d'être élu député en 2014. M. Roberge est pressenti pour accéder au poste de ministre de l'Éducation.

« Tous les groupes impliqués dans le réseau scolaire doivent accepter de renoncer à leurs intérêts corporatistes et n'avoir désormais qu'un seul but en tête : donner priorité à l'élève », écrit-il dans cet essai, *Et si on réinventait l'école ?*, publié en 2016.

## Encourager la singularité

Le chambardement proposé des commissions scolaires vise bien plus qu'à faire des économies, apprend-on en lisant le député. Comme Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation sortant, le député de la CAQ propose de donner davantage de pouvoir aux écoles. « Les écoles du Québec sont devenues de simples succursales des commissions scolaires, qui leur imposent un pouvoir bureaucratique étouffant », écrit Jean-François Roberge.

« Nous avons conçu un système qui privilégie la norme au détriment de la

singularité », ajoute l'auteur de 44 ans, diplômé en éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a milité au sein de la défunte Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

De simples initiatives qui sortent du moule des conventions collectives ou des règles de gouvernance du réseau se heurtent à un mur, souligne le député. Il raconte ses difficultés à organiser une nuit de lecture à l'école pour ses élèves, une sortie à Québec ou l'achat de dictionnaires dans une classe qui en avait cruellement besoin. Les écoles ne manquent pourtant pas de directrices et de profs allumés, inspirants, prêts à tout pour stimuler les enfants.

## Égalité des chances

Le gouvernement Couillard voulait aussi éliminer les commissions scolaires, mais a changé d'idée pour une raison principale : la résistance de la communauté anglophone, qui a fait valoir le droit constitutionnel des minorités de gérer leurs institutions scolaires. Le Parti libéral a toujours été sensible aux anglophones, qui sont une clientèle captive du parti. Mais la CAQ semble avoir tourné le dos aux Anglo durant la campagne électorale. François Legault se sentira-t-il à l'aise d'aller de l'avant avec sa réforme des commissions scolaires ?

« Ça va être un défi pour nous », répond Russell Copeman, directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec — et ancien député libéral. Les commissions scolaires anglophones et francophones tiennent le même discours : « On fait une bonne job, les résultats sont là. » Le taux de diplomation chez les Anglo a grimpé à 86 % et les frais d'administration représentent à peine 4 % des coûts du réseau, fait valoir M. Copeman.

Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, croit lui aussi que le premier ministre Legault a moins envie de « brasser des structures » que lorsqu'il était dans l'opposition. « J'ai confiance que, lorsqu'on va se mettre à travailler ensemble, ils verront toute la valeur d'un gouvernement scolaire de proximité », dit-il.

Il reste que la fameuse autonomie des écoles, tant souhaitée par la CAQ (et les libéraux), existe à l'heure actuelle : dans le réseau des écoles privées. Pour les syndicats et les défenseurs de l'école publique, les commissions scolaires et les conventions collectives des enseignants sont garants de l'égalité des chances entre les élèves pauvres et les élèves riches, entre les élèves qui réussissent bien et ceux qui ont des difficultés. Oui, les règles du jeu actuelles favo-

risent l'uniformité et nuisent à la créativité. Mais c'est le prix à payer pour un système égalitaire, affirment les tenants de l'école publique.

Ils estiment que l'arrivée au pouvoir de la CAQ fait pencher la balance encore un peu plus vers un système élitiste, moins égalitaire, qui répondra davantage aux besoins des élèves les plus « performants ». Ou les plus riches. Un exemple : le candidat caquiste Mario Asselin (élu dans Vanier-Les Rivières) a appuyé le financement public d'un complexe sportif à l'Académie Saint-Louis, école privée de la région de Québec, qui a été accordé par les libéraux en juillet dernier. Quand on connaît l'état des écoles publiques du Québec, cette annonce a de quoi étonner. Mais le parti de François Legault ne craint pas de bousculer les « vieilles » habitudes.

## D'autres réformes à l'horizon

« Il faut revoir notre façon d'écrire les conventions collectives même si, en surface, tout semble fonctionner », écrit aussi Jean-François Roberge. Il a appuyé les carrés rouges (mais pas la violence) durant le printemps étudiant de 2012, mais contrairement à Gabriel Nadeau-Dubois, le député de la CAQ ne donne pas le bon Dieu sans confession aux syndicats. Il prône la création d'un Ordre des enseignants, auquel s'opposent farouchement les syndicats. La mise en place d'un ordre professionnel devrait se faire « avec les profs », a-t-il précisé lors du débat sur l'éducation organisé par *Le Devoir* et l'UQAM, le mois dernier.

Pourquoi un ordre professionnel ? Pour les élèves. Jean-François Roberge est encore traumatisé par son prof de 3<sup>e</sup> secondaire qui se présentait en classe confus et imbibé d'alcool. Un ordre professionnel permettrait de sanctionner les enseignants fautifs, d'imposer une formation digne de ce nom et même d'exiger de meilleures conditions de travail. Il cite en exemple l'Ordre des infirmières, qui se bat pour de meilleurs ratios patients-infirmière.

Dans son livre, Jean-François Roberge déplore le phénomène des « élèves endeuillés », qui perdent leur enseignant en cours d'année parce que les règles permettent aux profs de changer d'école. Il propose d'instaurer des contrats de trois ans pour les enseignants et les professionnels à temps complet. « Changer le mode d'affectation des tâches de manière à assurer une plus grande stabilité ne ferait pas que des heureux, c'est l'évidence même. Nul doute que certaines personnes accordent plus d'importance à leur « droit » de changer d'école à tout bout de champ qu'au droit des élèves à bénéficier des avantages de la stabilité du personnel. Je leur réponds qu'il est

## Les ministres de l'Éducation du Québec depuis 2007

**2005-2007** Jean-Marc Fournier  
**2007-2010** Michelle Courchesne  
**2010-2012** Line Beauchamp  
**2012-2014** Michelle Courchesne  
**2014-2015** Marie Malavoy  
**2015-2016** Yves Bolduc  
**2016-2018** François Blais  
**2018 -** Sébastien Proulx  
**2018 -** Ministre de la CAQ

Source : Assemblée nationale du Québec

plus que temps de remettre l'élève au cœur de notre réseau et d'organiser le système de façon que la contribution de chacun soit optimale », écrit-il.

## Changement dans la continuité

Martin Maltais, professeur spécialisé en politiques de l'éducation à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), estime que le gouvernement Legault a les coudées franches pour aller de l'avant avec son programme en éducation. Les syndicats et la CAQ ne font pas nécessairement bon ménage, mais on peut penser que des milliers de syndiqués ont voté pour le parti de François Legault, souligne-t-il.

M. Maltais croit que les commissions scolaires ne sont pas près de disparaître, même si leur mission est appelée à changer. « La réforme des commissions scolaires, ce n'est pas un débat de structures. Elles continueraient d'exister et de jouer un rôle, mais sans commissaires élus », dit-il.

« L'objectif est de rapprocher le pouvoir décisionnel des écoles, de donner plus d'autonomie et de marge de manœuvre aux directions d'école et aux conseils d'établissement », ajoute-t-il. On peut prévoir de la résistance des commissions scolaires et des syndicats d'enseignants, mais la philosophie caquiste est louable, croit le professeur Maltais.

Dans les faits, la CAQ propose sans le dire de continuer dans les pas du gouvernement Couillard — mais sans les compressions budgétaires —, estime-t-il. Le ministre Sébastien Proulx a toujours dit qu'il voulait favoriser l'autonomie des écoles. Une de ses réformes a consisté à transférer des fonds directement aux écoles pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins, sans le passage obligé par les commissions scolaires. Les pauvres commissaires scolaires n'ont pas fini de se démener pour justifier leur existence.

**Tous les groupes impliqués dans le réseau scolaire doivent accepter de renoncer à leurs intérêts corporatistes et n'avoir désormais qu'un seul but en tête : donner priorité à l'élève**

JEAN-FRANÇOIS ROBERGE



## EN BREF

**Le président d'Interpol est toujours porté disparu**

LYON — Une enquête pour disparition a été ouverte en France concernant Meng Hongwei, le président de l'organisation internationale de coopération policière Interpol. Jeudi, la femme de M. Meng a fait part à la police de Lyon, où le couple réside, de la disparition « inquiétante » de son mari depuis le 25 septembre. Meng Hongwei aurait rejoint la Chine en avion depuis Stockholm quelques jours plus tôt. L'épouse du ressortissant chinois de 64 ans a également indiqué à la police lyonnaise avoir reçu des menaces sur les réseaux sociaux et par téléphone. Selon le quotidien anglophone de Hong Kong *South China Morning Post*, qui cite une source anonyme, Meng Hongwei fait l'objet d'une enquête dans son pays. Il a été « emmené » par les autorités « dès son atterrissage » pour des motifs encore flous.

Agence France-Presse

**Indonésie : le bilan du violent séisme et du tsunami s'alourdit**

PALU — Plus de 1000 personnes sont encore présumées disparues vendredi, une semaine après le tremblement de terre de magnitude 7,5 suivi d'un tsunami meurtrier qui a frappé l'île indonésienne des Célèbes, et dont le bilan atteint à présent 1571 morts. Les autorités craignent que beaucoup de victimes ne soient restées prisonnières du vaste complexe résidentiel gouvernemental de Balaroa, dans la banlieue de Palu, où les bâtiments ont été rasés et où la terre s'est un temps « liquéfiée ». Après des jours d'attente, l'aide internationale a commencé à arriver au compte-gouttes dans la zone où près de 200 000 personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Les voies d'accès et l'aéroport sont très endommagés et ralentissent sa progression.

Agence France-Presse

**Un policier coupable du meurtre d'un jeune Noir**

CHICAGO — Un policier blanc de Chicago a été reconnu coupable vendredi du meurtre d'un adolescent noir, sur lequel il avait tiré « 16 fois » de façon « totalement inutile » en octobre 2014. Jason Van Dyke, qui avait plaidé non coupable, était accusé d'avoir abattu à distance et sans raison Laquan McDonald, 17 ans, alors que ce dernier tenait un couteau. Les douze jurés ont rendu leur verdict dès le lendemain du début de leurs délibérations. Ils ont également décidé de sa culpabilité à seize autres chefs d'accusation pour usage aggravé d'une arme à feu, mais l'ont acquitté de celui de faute professionnelle. Sa sentence sera connue ultérieurement. L'homicide de Laquan McDonald fait partie d'une série de bavures policières contre des Noirs aux États-Unis, donnant naissance au mouvement Black Lives Matter.

Agence France-Presse

**Un cinéaste ukrainien met fin à sa grève de la faim**

MOSCOU — Le cinéaste ukrainien Oleg Sentsov, emprisonné en Russie, a annoncé vendredi arrêter sa grève de la faim, disant vouloir éviter d'être nourri de force. L'homme originaire de Crimée demandait la libération de tous les « prisonniers politiques ukrainiens » en Russie. Son jeûne de plus de quatre mois a suscité une mobilisation internationale pour sa libération. Après « 145 jours de lutte, 20 kilos en moins et un corps brisé », « l'objectif n'est pas atteint », a déploré le réalisateur dans une lettre. « Je suis reconnaissant à tous ceux qui m'ont soutenu et demande pardon à ceux que je laisse tomber », conclut-il. La Russie et l'Ukraine sont à couteaux tirés depuis l'arrivée au pouvoir en 2014 de pro-occidentaux à Kiev, suivie de l'annexion de la Crimée par Moscou et d'un conflit armé meurtrier dans l'Est séparatiste.

Agence France-Presse

# L'extrême droite aux portes du pouvoir au Brésil

**Les sondages donnent une confortable avance à l'ultraconservateur Bolsonaro sur le candidat de gauche Haddad, pour le premier tour dimanche.**

FRANÇOIS-XAVIER GOMEZ  
LIBÉRATION

Le Brésil va vivre dimanche le premier tour d'une élection présidentielle polarisée comme jamais avec, pour la première fois, un candidat d'extrême droite en position de favori : l'ex-capitaine de l'armée Jair Bolsonaro, apologiste de la dictature militaire qu'a subie le pays entre 1964 et 1985.

Depuis plusieurs semaines, tous les sondages prédisent la qualification pour le second tour, le 28 octobre, du député de 63 ans, sous les couleurs du petit Parti social-libéral (PSL). Crédité jusqu'alors de 32 % d'intentions de vote, Bolsonaro a encore progressé de trois points dans un sondage publié jeudi (35 %).

Le candidat de gauche Fernando Haddad, 55 ans, du Parti des travailleurs (PT), devrait arriver en deuxième position (22 % dans le dernier sondage de jeudi), quatre semaines seulement



Jair Bolsonaro n'a pas participé au dernier débat électoral avant le premier tour pour raison médicale.

MIGUEL SCHINCARIOL AGENCE FRANCE-PRESSE

après avoir remplacé l'ex-président Luiz Inácio Lula Da Silva, inéligible car emprisonné pour corruption. Bolsonaro, blessé d'un coup de couteau début septembre dans un attentat en pleine campagne, martèle qu'il sera élu

dès le premier tour, une option que certains analystes n'excluent plus, sans toutefois la juger très probable.

**Ère inconnue**

Jeudi soir avait lieu le dernier débat télévisé de la campagne. Bolsonaro, qui avait montré ses faiblesses lors d'une première confrontation avec ses concurrents, avait produit un certificat médical pour éviter de se rendre sur le plateau de TV Globo. Mais il a joué les trouble-fêtes en apparaissant, au même moment, sur la chaîne évangélique de la riche Église universelle du royaume de Dieu, qui soutient sa candidature.

Pendant vingt minutes, sans contradictoire, il a tapé sur son rival Fernando Haddad, accusé de soutenir le régime du président vénézuélien, Nicolás Maduro. « Nous ne pouvons pas accepter cette idéologie au Brésil. Ce sera la fin de notre patrie si le Parti des travailleurs revient au pouvoir », a assené l'ancien militaire.

Si la présidentielle peut faire basculer le Brésil dans une ère inconnue, les élections des gouverneurs et des assemblées des 27 États, des 513 députés de la Chambre basse et des deux tiers des 81 sénateurs — également prévues dimanche — ne devraient en revanche pas transformer radicalement le paysage politique.

**Les autres principaux candidats**

**Fernando Haddad** Il est entré en campagne le 11 septembre, à quatre semaines du premier tour, quand la justice a invalidé l'ex-président Lula, dont il était le collègue. Ancien maire de São Paulo, ministre de l'Éducation pendant sept ans, il s'est lancé à la reconquête de l'électorat traditionnel du PT (gauche) en proposant la relance des dépenses publiques et une mutation de la politique antidrogue, du sécuritaire à la dépenalisation. Le ticket qu'il forme avec la communiste Manuela d'Ávila est estimé à 21 % des voix.

**Marina Silva** La seule femme parmi les principaux candidats et unique écologiste est investie par Rede (Réseau durable), parti qu'elle a créé en 2015. Issue des rangs du PT, elle a été cinq ans ministre de l'Environnement de Lula, avant de claquer la porte, dégoûtée par les concessions à l'agroalimentaire. Favorable au mariage égalitaire et à un référendum sur l'avortement malgré sa foi évangélique affichée, elle refuse de s'allier aux grands partis pour se tenir loin du clientélisme.

**Ciro Gomes** Le troisième dans les sondages (11 %) est un vieux routier de la politique. Ministre de l'Intégration nationale de Lula puis de Dilma Rousseff entre 2003 et 2016, il a changé sept fois de parti dans sa carrière, tout en conservant un positionnement au centre gauche. Député du Ceará, un État pauvre du Nordeste, il porte aujourd'hui les couleurs du Parti démocratique travailliste (PDT) et cherche à séduire les classes populaires en promettant de ne pas toucher aux acquis sociaux.

**Geraldo Alckmin** L'ancien gouverneur de São Paulo est un conservateur catholique au programme économique libéral qui prévoit réforme des retraites et la résorption de la dette en deux ans à coups de privatisations. Un moment tenté par la surenchère droitière de Bolsonaro, il se campe maintenant en défenseur de la démocratie face à ses accents autoritaires. Handicapé par la participation de son parti, le MDB, au gouvernement Temer, et par les scandales de corruption qui touchent sa formation, il n'obtiendrait que 8 % des voix.

**III CAMEROUN**

## Deux opposants à Paul Biya s'unissent en vue de la présidentielle

Le président sortant, en poste depuis 1982, brigue un 7<sup>e</sup> mandat de suite

AGENCE FRANCE-PRESSE  
À YAOUNDÉ

Deux candidats d'opposition camerounais ont formé vendredi soir une coalition, à moins de 48 heures de l'élection présidentielle prévue dimanche, a annoncé le porte-parole de l'un d'eux, Akere Muna, dans un communiqué reçu vendredi soir.

« Akere Muna accepte de retirer sa candidature à la présidence de la République [...] et de soutenir Maurice Kamto », indique un communiqué signé du porte-parole d'Akere Muna, Paul Mahel.

M. Muna faisait partie des huit candidats qui affronteront dimanche le président sortant, Paul Biya, 85 ans, en poste depuis 1982 et qui brigue un 7<sup>e</sup> mandat de suite.

C'est la première fois depuis l'élection présidentielle de 1992 que deux opposants à Paul Biya forment une coalition contre le président sortant.

« Ce ralliement, intéressant pour la vitalité de la vie politique camerounaise, pourrait arriver trop tardivement pour créer une dynamique de fond », a déclaré à l'AFP Hans De Marie Heungoup, chercheur au centre d'analyses International Crisis Group (ICG).

Maurice Kamto, ancien ministre dé-

légué à la Justice entre 2004 et 2011, a fondé son parti politique en 2012. Il fait figure d'opposant de poids, selon les analystes.

Avocat au Barreau de Paris, il a notamment négocié avec succès pour son pays le contentieux territorial avec le Nigeria sur la presqu'île de Bakassi.

Ses partisans estiment que son expérience au sein de l'appareil d'État est un atout quand ses détracteurs n'hésitent pas à critiquer son soutien passé à Paul Biya.

Akere Muna est l'ancien bâtonnier du Cameroun et fondateur de la branche camerounaise de l'ONG de lutte contre la corruption Transparency International.

Il faisait aussi figure d'opposant de poids à Paul Biya, malgré une campagne plus timorée.

**Rumeurs confirmées**

Le président Biya, invisible physiquement durant la campagne hormis un rassemblement dans la région de l'Extrême-Nord samedi, est néanmoins omniprésent : des milliers d'affiches à son effigie ont été collées partout dans le pays depuis le début de la campagne.

Cela faisait plusieurs jours que des rumeurs couraient sur la formation d'une coalition de plusieurs candidats

de l'opposition.

D'autres candidats à l'élection présidentielle ont évoqué l'idée d'une coalition, notamment le candidat du principal parti d'opposition Joshua Osih, dans ce qui se concrétise pour l'heure.

Vendredi matin, le camp de Kamto a accusé le pouvoir en place de préparer une « fraude massive » en vue du scrutin de dimanche.

« Nous n'accepterons aucun résultat si ce type de fraude continue », a indiqué le directeur de campagne de Maurice Kamto, Paul-Eric Kingue.

« En tentant d'organiser le chaos, ils risquent d'être désagréablement surpris », a réagi le ministre de la Communication, Issa Tchirroma Bakary.

L'élection présidentielle se tiendra dans un contexte sécuritaire tendu, avec un conflit armé dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et les assauts répétés des djihadistes de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord.

**C'est la première fois depuis l'élection présidentielle de 1992 que deux opposants à Paul Biya forment une coalition contre le président sortant**

## PETITES ANNONCES

**101**  
PROPRIÉTÉS À VENDRE

À vendre à Québec  
Condo 3 1/2  
adjacent terminal de croisière  
stationnement disponible  
418-694-1389

**135**  
TERRAINS

TERRAIN À VENDRE  
Près de Ste-Adèle  
52 500 P12. Semi-boisé  
Pris raisonnable:16 000\$  
514.648.9957

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en lo-cation (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS  
Petit bijou d'appart  
sur la Butte Montmartre,  
au coeur de Paris.  
Paisible, ensoleillé,  
ascenseur. 514-489-5955  
appartement-montmartre.com

**CONDOS PARIS CENTRE**

Près métro et services. WIFI.  
Sem./mois À partir de 790 \$.  
Location : 514-999-0546  
paris.condo@sympatico.ca

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE - Vallée du Rhône  
Maison tout équipée à Nyons.  
Terr. ensol. 2 cc. 2 sdb.  
819-300-1330  
www.bonnevisite.ca/nyons  
mariehalarie@gmail.com

**192**  
ON DEMANDE À LOUER

Gabriel-Charles Antoine  
Cherche app. 1 1/2  
Meublé ou semi-meublé,  
à Montréal  
Electr., eau chaude, chauffé  
514 292-7229 / 845-0168

**303**  
ANTIQUITES

Encan Dimanche  
7 octobre à 10h.  
Tableaux de renommés et  
antiquités, publicités, etc.  
(450) 796-2886  
www.encangelineau.com

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
www.bonheuroccasion.com

**355**  
BAZARS ET VENTES DE GARAGE

Vente de déménagement  
CARTIERVILLE  
Meubles, antiquités, toiles  
Samedi 13 octobre  
8h30 à 16h30  
12558 av. de Rivoli, Mtl

**390**  
DIVERS

CHERCHE  
cassette audio  
4 pistes NEUVES  
450-438-5582

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR  
BOGUE  
OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp.  
Service à domicile.  
514 573-7039 Julien



pour prendre soin de la vie  
Opération 11 Enfant Soleil  
operationenfantsoleil.ca  
1 877 683 2325

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...  
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !  
Dystrophie musculaire Canada  
1 800.567.2236  
www.musclee.ca

## COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS

## Collins fait pencher la balance en faveur de Kavanaugh

CHARLOTTE PLANTIVE  
À WASHINGTON  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le juge Brett Kavanaugh est quasi assuré d'entrer à la Cour suprême après le ralliement vendredi d'élus indécis qui — sauf coup de théâtre — devaient offrir ainsi une importante victoire politique au président Donald Trump à un mois d'élections à haut risque.

Après un premier vote de procédure, passé à une courte majorité (51 pour, 49 contre), deux sénateurs susceptibles de changer d'avis avant le vote final ont fait savoir qu'ils voteraient bien en faveur du magistrat conservateur, dont la candidature divise les États-Unis.

« Honte à vous », ont scandé des manifestants rassemblés devant les bureaux de la républicaine Susan Collins et du démocrate Joe Manchin, après l'annonce de leur choix. « Merci, Sénatrice Collins, d'être fidèle à vos convictions », a au contraire tweeté la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders.

Sauf surprise, le vote final — qui pourrait intervenir dès samedi — devrait donc être la copie fidèle de celui enregistré vendredi. Sur les 51 sénateurs républicains, seule Lisa Murkowski ne soutient pas le juge Kavanaugh. Ce « n'est pas l'homme qu'il faut pour la Cour en ce moment », a-t-elle déclaré à la presse. Les démocrates ont voté contre, à l'exception de Joe Manchin, habitué à rallier la majorité.

Le président Trump, qui n'a jamais lâché le juge Kavanaugh, même lorsqu'il a été accusé d'agressions sexuelles remontant à sa jeunesse, s'était dit « fier » des sénateurs après leur premier vote.

Le milliardaire a promis à ses électeurs de nommer un juge conservateur à la Cour suprême et espérait pouvoir s'en prévaloir avant les élections parlementaires du 6 novembre, qui risquent de lui faire perdre sa majorité à la Chambre des représentants.

## « Ton tranchant »

La Cour suprême est l'arbitre des questions de société les plus épineuses aux États-Unis : peine de mort, droit à l'avortement, lois sur les armes à feu, mariage homosexuel... L'entrée de Brett Kavanaugh, 53 ans, en son sein placerait les juges progressistes en minorité pour des décennies.

Malgré la vive opposition des démocrates, Brett Kavanaugh, un brillant magistrat, était en bonne voie pour être



La sénatrice républicaine Susan Collins a confirmé vendredi auprès des membres de la presse qu'elle appuierait la nomination du juge Kavanaugh, à Washington.

JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

confirmé quand une femme est sortie de l'ombre mi-septembre et l'a accusé d'une tentative de viol remontant à une soirée entre lycéens en 1982.

Ces affirmations ont fait l'effet d'un coup de tonnerre dans un pays sensibilisé à la question des violences sexuelles depuis la dénonciation du producteur Harvey Weinstein et de dizaines d'hommes de pouvoir dans le sillage du mouvement #MeToo.

Lors d'une audition au Sénat suivie par vingt millions d'Américains, Christine Blasey Ford, une universitaire de 51 ans, s'est dite sûre « à 100 % » d'avoir été agressée par le jeune Kavanaugh. En colère et offensif, le magistrat s'est dit dans la foulée tout aussi certain de son innocence.

## « Message démoralisant »

Démarche extrêmement rare pour un candidat à la Cour suprême, ce dernier s'est expliqué dans une tribune publiée par le *Wall Street Journal* sur ce ton « tranchant ». « J'ai dit des choses que je n'aurais pas dû dire. J'espère que tout le monde peut comprendre que j'étais là-bas en tant que fils, mari et père », a-t-il justifié.

Face à deux vérités irréconciliables, le Sénat avait, sous la pression d'élus

indécis, demandé un complément d'enquête à la police fédérale (FBI), qui a rendu sa copie mercredi soir. Le rapport a conforté les républicains, qui n'y ont « rien » trouvé de compromettant, mais les démocrates ont dénoncé une enquête tronquée.

Vendredi, dans un long discours devant ses collègues, Susan Collins a justifié son choix de soutenir le juge Kavanaugh en assurant qu'il était « plus centriste que le portrait dressé par ses détracteurs ». Ses opposants le dépeignent comme un opposant à la peine de mort et défenseur du port d'armes, ce qu'il s'est gardé de confirmer pendant le processus de confirmation.

Quant aux accusations de M<sup>me</sup> Blasey Ford, « elles n'atteignent pas le palier de « plus probable qu'improbable » », a estimé la sénatrice. Il ne faudrait toutefois pas en conclure que le Sénat donne un blanc-seing aux auteurs de violences sexuelles, a-t-elle pris le soin de préciser.

Sans convaincre. « Si le Sénat confirme Kavanaugh, cela va envoyer un message clair et démoralisant aux Américains : si vous êtes agressé sexuellement, il vaut mieux rester silencieux », a estimé l'organisation féministe Equality Now.

## Nos fils vont très bien, merci.

ÉLISABETH VALLET



« C'est une période effrayante pour les hommes », a dit le président. « Je m'inquiète pour mes fils », a tweeté Donald Trump fils. Cette époque est anxiogène pour des pans entiers de la société américaine — et par contagion, au-delà de ses frontières. Le président américain a publiquement imité l'accent portoricain, critiqué un juge parce qu'il portait un nom latino, fustigé les musulmans à maintes reprises au point de pouvoir faire avaliser un moratoire sur les politiques d'asile, il a mis en doute le courage d'un prisonnier de guerre au Vietnam et raillé le handicap d'un journaliste.

Les femmes ne sont donc qu'une des cibles de la diatribe présidentielle. Mais elles ont sans doute des raisons d'avoir peur. Car cet homme est téflon. Il s'est vanté de pouvoir agripper les parties génitales des femmes qui le laisseront faire, 17 femmes l'ont accusé d'agression sans altérer l'appui d'une majorité de républicains ; récemment, il a remis en question l'intelligence d'une journaliste latina, et tourné en dérision les propos de la D<sup>re</sup> Ford. Avec derrière lui, chaque fois, cette foule hilare. Ces rires. Semblables à ceux qu'évoque Christine Blasey Ford.

La nomination du juge Kavanaugh est ainsi devenue le point focal de cette « guerre des sexes », comme celle de Clarence Thomas, qui avait consacré l'élection d'un plus grand nombre de femmes au Congrès. Sa confirmation pourrait électriser l'électorat féminin — majoritaire aux États-Unis.

Avant même cet épisode, elles sont plus nombreuses dans ce cycle électoral à être candidates aux postes de gouverneurs, aux législatures d'État, à la Chambre, au Sénat. Et le vent pourrait souffler dans leurs voiles.

En effet, dans une élection où la santé et ses coûts sont un enjeu central, les femmes sont souvent vues comme des agents de changement. L'économie pourrait également rebattre les cartes, car la Chine a choisi, dans la guerre commerciale qui l'oppose au président américain, de cibler ses hausses de taxes sur les comtés et États pro-Trump : ainsi, la carte de l'impact des mesures chinoises se superpose presque exactement à la carte électorale de 2016.

Or, si 61 % des femmes blanches sans diplôme postsecondaire et 52 % des femmes blanches tous niveaux de scolarité confondus ont voté pour Donald Trump en 2016, un réalignement est déjà perceptible. Les femmes mariées, traditionnellement conservatrices (certaines études comme celle publiée dans *Political Research Quarterly* l'an passé par Stout, Kretschmer et Ruppner montrent le poids des choix du mari dans leurs décisions électorales) désapprouvent de manière croissante le président (10 points en 22 mois selon Greenberg). Elles se rapprochent ainsi des femmes ayant un diplôme postsecondaire : ces dernières représentent, selon le *States of Change Project*, un cinquième de l'électorat et se sont clairement identifiées à la D<sup>re</sup> Ford. Parmi elles, les Blanches qui ont souvent oscillé côté républicain sont 63 % — fait inédit — à basculer dans l'escarcelle démocrate.

• • • • •

Pour autant, cela ne paraît pas inquiéter les républicains. Cette vague rose est surtout bleue, selon Kelly Dittmar : il y a en effet une hausse de 127 % du nombre de candidates démocrates, contre 28 % chez les républicains. Or, dans les 67 districts les plus disputés pour la Chambre des représentants, les femmes ont, selon le Cook Report, collecté en moyenne 500 000 \$ de moins que les hommes, et les femmes démocrates drainent moins d'argent de l'extérieur de l'État que leurs alter ego masculins. Le danger féminin est donc moindre du point de vue républicain.

Et ce, d'autant plus qu'un sondage Marist College-NPR-PBS Newshour montre que l'enthousiasme républicain pour les *mid-terms* va croissant — égalant désormais celui des démocrates. Plus encore, les dons au Comité national républicain du Congrès ont, selon Politico, presque triplé au cours de la semaine des auditions de Ford et Kavanaugh. Ajoutons à cela que les républicains, qui tiennent nombre de législatures fédérées, ont dessiné des cartes électorales rocambolesques qui leur sont favorables, et que certains États purgent leur liste électorale tambour battant tandis que les procédures pour infirmer ces décisions s'apparentent parfois aux 12 travaux d'Astérix.

Bien sûr, il se pourrait que les républicains sous-estiment la capacité de mobilisation des femmes, advenant la confirmation de Kavanaugh. Il se pourrait qu'ils minorent la peur des femmes, face au spectre qui planera sur le droit à l'avortement... ou leur colère quant au mépris des victimes d'agressions sexuelles qui a transparu dans l'enceinte sénatoriale. Mais il est également envisageable qu'on surestime la rage des femmes, d'autant que le discours sur la « peur des hommes » est susceptible de trouver un écho chez les *mama grizzlies-soccer moms* comme dans l'électorat américain... simplement parce que parler de consentement n'est pas chose aisée.

Jamais la volatilité de l'électorat (et sa faible prédictibilité) n'a été aussi palpable.

**La nomination du juge Kavanaugh est ainsi devenue le point focal de cette « guerre des sexes » comme celle de Clarence Thomas, qui avait consacré l'élection d'un plus grand nombre de femmes au Congrès. Sa confirmation pourrait électriser l'électorat féminin — majoritaire aux États-Unis.**

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CENTRE DE VILLÉGIATURE  
AVEC UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT  
IMPORTANT À VENDRE SOUS CONTRÔLE  
DE JUSTICE DE GRÉ À GRÉ

En bordure du fleuve St-Laurent, cet établissement offre 68 unités de motel et un centre de santé, 2 salles à manger, un bar, des salles de réception, des salles de réunion. Il offre également un potentiel de développement pour des projets de chalets, condos ou condo-hôtel grâce à un terrain de 360 000 pieds carrés adjacent au fleuve. Il est situé au 280, de Gaspé Ouest, Route 132, St-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0.

Valeur au rôle d'évaluation : 1 448 300,00 \$  
Prix demandé : 1 323 000,00 \$  
Superficie du terrain : 38 180,70 m<sup>2</sup>  
Lots : 4 956 614 - 4 956 615 - 4 956 616 - 4 956 617 - 4 956 618

**Pour informations :** Pour toute question sur le processus de vente ou pour obtenir un formulaire de promesse d'achat : veuillez communiquer avec Richard Dubé, Téléphone : 418-648-1717 Courriel : rdube@gcschuis.com

**Conditions de vente :** Ce centre est vendu sans garantie légale. Le soussigné se réserve le droit de ne retenir ni la plus haute, ni aucune des promesses d'achat. Les autres conditions seront détaillées sur le formulaire de promesse d'achat.

Toute promesse d'achat devra être déposée en personne ou par courrier : Avant 15h00, le 6 novembre 2018, au 800, boulevard des Capucins, Québec (Québec) G1J 3R8, et devra être accompagnée d'une traite bancaire représentant 5% du montant offert, payable à l'ordre de Gagnon Sénéchal Coulombe inc. en fidécommiss.

En conséquence, aucune promesse d'achat transmise par courriel ou par télécopieur ne sera considérée.

Québec le 6 octobre 2018  
Richard Dubé, huissier de justice  
Personne désignée par le tribunal  
Pour procéder à la vente pour et au nom de 9091-2551 Québec inc.  
800, boul. des Capucins  
Québec (Québec) G1J 3R8  
Tél : (418) 648-1717 Fax : (418) 648-0110  
www.monhuissieraquebec.com

AVIS À  
TOUS NOS  
ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION  
(articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à :**  
CONSTRUCTION 440 765-32-700254-189  
9342-9397-Québec inc (Climatisation Plus) 765-32-004912-185  
de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district Richelieu situé au 46, rue Charlotte, Sorel-Tracy dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendu le 3 octobre 2018 par la greffière dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Sorel-Tracy, le 3 octobre 2018  
Magali Dubé, greffière-adjointe de la Cour du Québec



Commission  
scolaire  
de Montréal

## AVIS PUBLIC

La Commission scolaire de Montréal, dans le cadre de sa recherche de terrains et d'autres opportunités pour la construction d'une école primaire dans le secteur Angus (arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie) à Montréal, a publié un avis d'appel d'intérêt. Cet avis, qui porte le numéro 27-578S, peut être consulté sur le site du Système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) jusqu'au lundi 22 octobre 2018 à 14 h.

Fait à Montréal  
le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

La secrétaire générale,  
Geneviève Laurin

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
No: 500-12-338971-180  
COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre de la famille)  
HAFSSA LOULAD  
Demanderesse  
c.  
ALEXANDRE DI PALMA  
Défendeur

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION  
(Articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à :** Alexandre Di Palma de vous présenter au greffe du Palais de justice de Montréal du district de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal dans les 40 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en divorce qui y a été laissée à votre attention. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.  
Montréal, le 2 octobre 2018  
MARIO AUBIN  
Greffier adjoint



AVOIR FAIM,  
C'EST PAS  
UN CADEAU!

DOMNEZ AUJOURD'HUI  
(214) 388-7441

AVIS DE  
CLÔTURE D'INVENTAIRE  
(article 795 C.c.Q.)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès survenu le 3 juillet 2017 à Belloil (Québec), de Marielle BERGERON, de son vivant domiciliée à Mont-Saint-Hilaire (Québec), un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Jean DE LA CHEVROTIERE et Robert BRODEUR, le 19 juillet 2018, devant Me Eric LAVOIE, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude dudit notaire sise au 1550, rue Ampère, bureau 401, Boucherville (Qc) J4B 7L4.

Donné à Boucherville, ce 24 juillet 2018.  
Jean DE LA CHEVROTIERE et Robert BRODEUR, liquidateurs

**Avis public de notification**  
(articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à :** Les héritiers et légataires de Feu Marc Chapat de vous présenter au greffe civil du district de Joliette situé au 200, rue St-Marc à Joliette dans les 30 jours afin de recevoir le préavis de prise en paiement qui y a été laissé à votre attention et qui porte le numéro de cour 705-17-008437-186.

Le présent avis est publié à la demande de Julie Côté, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le préavis de prise en paiement. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.  
Repentigny, ce 4 octobre 2018  
Julie Côté,  
Huissier de justice



moi aussi  
J'AIDES PROJETS

1000 Avenue Jean-Jacques  
Québec (Qc) G1R 4G4

Alternatives  
Construire ensemble  
un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.986.6666

# Des sacs encore plus compostables

Depuis 2017, en plus d'interdire les sacs en plastique léger servant à emballer les fruits et les légumes dans les supermarchés, la France n'autorise que des sacs compostables constitués en grande partie de matière végétale et qui sont compostables dans un composteur domestique. Une solution dont pourrait s'inspirer le Québec pour améliorer le traitement de ses matières résiduelles.

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

**L**es sacs en plastique léger servant à emballer les aliments en vrac comme les légumes et les fruits dans les marchés d'alimentation du Québec — désormais interdits en France et en Italie — continuent d'être une importante source de pollution, étant donné qu'ils ne sont pas biodégradables. De plus, ils se retrouvent fréquemment par erreur dans les matières compostables et causent des maux de tête aux entreprises qui les traitent. Et les rares sacs compostables qui sont offerts sur le marché québécois répondent à des exigences qui sont nettement moins élevées qu'en Europe.

Pour obtenir la certification « compostable » du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), les sacs doivent se dégrader en tout au plus 180 jours dans des installations de compostage industrielles où prévalent des conditions particulières d'hygrométrie, de température — qui doit atteindre 60 °C — et d'oxygénation. Ces sacs doivent produire un compost de qualité, non toxique (contenant une très faible concentration en métaux lourds) et capable de favoriser la croissance végétale. Ils sont avant tout destinés à faciliter la manutention des matières biologiques qui font l'objet d'un ramassage par les services municipaux en vue d'un compostage industriel.

« Ces sacs pourront peut-être se décomposer dans un composteur domestique, mais cela prendra beaucoup plus de temps en raison de la faible température prévalant dans les composteurs domestiques comparativement aux installations industrielles, où on élève la température à 60 °C », précise Jean Rousseau, directeur principal du BNQ.

Pourtant, plusieurs entreprises de compostage indiquent avoir des problèmes avec ces petits sacs en apparence inoffensifs. « Le temps pour que les sacs compostables se désintègrent est supérieur au temps de compostage. C'est le principal défi auquel nous faisons face », disait récemment au *Devoir* Benoît Lamarche, le responsable des opérations dans l'ouest du Québec chez Englobe, une entreprise spécialisée dans la gestion des matières résiduelles.

Les experts et groupes environnementaux s'entendent tous pour dire

que le sac est indispensable pour donner envie au citoyen de composter. Mais si on en changeait la composition ?

## La France mise sur le végétal

En France, les petits sacs en plastique sont interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Et on exige que les sacs à usage unique soient compostables en compostage domestique, c'est-à-dire qu'ils puissent être incorporés à un composteur de jardin dans lequel ils se biodégraderaient en six à douze mois selon la température et l'hygrométrie du composteur.

« La norme est différente entre un compostage domestique et un compostage industriel : un sac compostable en compostage domestique doit être plus facilement dégradé (dans des conditions de température et d'humidité moins contrôlées). Le compostage industriel induit des montées en température plus importantes et mieux contrôlées qui favorisent la biodégradabilité. Un sac prévu pour un compostage industriel n'est pas compostable en compostage domestique [ou très peu et en beaucoup plus de temps], alors que l'inverse l'est », précise Anne-Sophie Lebricon, du service de presse du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Tous les sacs compostables doivent contenir au moins 40 % de matières végétales. Et la teneur biosourcée — c'est-à-dire en matières végétales — minimale doit augmenter progressivement à 50 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et à 60 % à compter de 2025.

Fondamentalement, cette mesure vise à réduire l'utilisation d'une matière fossile (pétrole) qui est une ressource limitée et à la remplacer par une matière renouvelable.

Au ministère de la Transition écologique et solidaire, on fait aussi valoir que « la teneur croissante en matière biosourcée permet d'accroître le niveau d'innovation du secteur de fabrication des sacs et de relocaliser en France, ou du moins en Europe, une partie de leur fabrication qui se faisait en Asie pour les sacs de plastique ».

**Plus on augmente la proportion de matière végétale dans la composition des sacs, plus leur résistance diminue**

Avec cette mesure, la France espère donc créer de nouveaux emplois en recherche et développement, ainsi que dans la fabrication des sacs.

Les normes du BNQ n'exigent pas quant à elles que les sacs compostables contiennent une teneur minimale en matière végétale.

## Plus complexes

Les 40 % de matière végétale sont majoritairement de la fécule de pomme de terre. Les 60 % sont quant à eux constitués d'un « co-polymère d'origine fossile, dont les liaisons entre les molécules sont différentes de celles présentes dans le polyéthylène, et donc plus faciles à dégrader par les bactéries. Les molécules du co-polymère proviennent certes d'un composé fossile, mais elles sont structurées de telle manière qu'elles peuvent être ingérées par les bactéries qui les dégraderont en CO<sub>2</sub>, en eau et en humus exempt de tout résidu dangereux », explique Pascal Melois, responsable du développement de produits chez Publi Embal, une filiale du groupe français SPhère, spécialisé dans l'emballage et les sacs.

Plus on augmente la proportion de matière végétale dans la composition des sacs, plus leur résistance diminue. « Pour obtenir des sacs qui soient suffisamment solides pour transporter des aliments, on a développé des matériaux un peu plus complexes pour compenser la faiblesse de la mécanique de la partie végétale », indique-t-il.

## Compost maison

La France a modifié les normes pour faciliter le compostage hors des zones couvertes par le ramassage industriel. « Pour généraliser le compostage industriel, il faut déjà que le pays soit équipé sur tout le territoire de centres industriels de compostage, explique Pascal Melois. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui en France. Pour mettre en avant le sac biodégradable et compostable, le gouvernement a préféré donner une contrainte supplémentaire pour qu'il puisse être biodégradé plus facilement dans les composteurs domestiques, celui du jardin, et en compostage collectif en bas des immeubles, qui se fait, comme pour le compostage domestique, à température faible. »

## Le défi du sac compostable entièrement végétal

« La matière végétale n'a pas une tenue mécanique suffisante pour faire des sacs, c'est pourquoi on doit la combiner à un polymère biodégradable de source pétrolière pour lui donner plus de résistance », explique Basil Favis, directeur du Centre de recherche sur les systèmes polymère et composite à haute performance à l'École polytechnique de Montréal.

La portion végétale des sacs compostables se compose le plus souvent d'amidon (aussi appelé fécule) que l'on extrait de plantes, telles que la pomme de terre, le riz ou le maïs. L'amidon pur est solide et se présente sous forme de poudre. On y ajoute généralement de l'eau et un plastifiant d'origine pétrolière, mais qui est compostable. On soumet ce mélange à « un cisaillement intense à haute température afin de briser la cristallinité de l'amidon et de permettre aux petites molécules de plastifiant de s'insérer entre les chaînes macromoléculaires d'amidon. On obtient ainsi un liquide appelé amidon thermoplastique qui peut être moulé comme un polymère classique », explique M. Favis.

« L'amidon thermoplastique seul n'a toutefois pas de tenue mécanique suffisante pour fabriquer des sacs très minces. C'est pour cette raison qu'on le mélange à d'autres polymères compostables, notamment le polybutyrate adipate téréphtalate [PBAT], qui est un polymère d'origine pétrolière, mais qui est biodégradable et compostable », dit-il.

« La fabrication d'emballages constitués uniquement de matière végétale demeure encore un grand défi », lance M. Favis, dont les recherches visent à mettre au point « des mélanges de polymères qui permettraient d'obtenir des matériaux de très haute résistance à l'impact, pouvant servir à la fabrication de pare-chocs de voiture et de téléphones cellulaires, par exemple, et qui soient complètement biodégradables ».

## III AVENIR DU PARTI LIBÉRAL

# Perdre par conviction

L

ROBERT DUTRISAC



Le verdict a été sans appel pour Philippe Couillard. Pourtant, le Québec se retrouve dans une situation avantageuse sur le plan des finances publiques, du jamais vu depuis 40 ans, et son gouvernement avait commencé à délier ses goussets pour injecter des sommes en éducation et en santé. L'économie est vigoureuse et le taux de chômage est descendu au-dessous de la moyenne canadienne. Malgré tout, les électeurs lui ont montré la porte sans ménagement et le Parti libéral du Québec, avec son pire score quant au pourcentage des voix recueillies depuis sa fondation il y a 150 ans, en est quitte pour un sérieux examen de conscience.

La plus grande réalisation du gouvernement Couillard, c'est sans nul doute le redressement des finances publiques, un redressement durable qui tiendra à moins que le Québec soit plongé dans une récession, ce qui n'est pas à écarter à moyen terme. Sa plus grande réalisation, mais aussi un de ses principaux écueils.

À son arrivée au pouvoir, le premier ministre avait déclaré que son plan de redressement épargnerait les services destinés aux plus vulnérables. Or dans son rapport annuel en 2016, la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, constatait que la bureaucratie avait moins souffert que les personnes vulnérables des compressions, des critiques que Philippe Couillard avait balayées du revers de la main. « Ce n'est que du vent, ça ne veut rien dire pour la population », avait-il répliqué, trahissant son insensibilité.

Comme le soutient l'économiste Pierre Fortin dans l'ouvrage collectif *Bilan du gouvernement de Philippe Couillard. 158 promesses et un mandat contrasté*, le gouvernement libéral a appliqué la méthode du « stop and go » : dans les deux premières années du mandat, des mesures d'austérité — un mélange de réduction des dépenses et d'alourdissement des charges pour les contribuables (relèvement des tarifs d'électricité et de garderie, hausses de diverses taxes) — qui ont contribué à ralentir la croissance économique puis, dans les deux dernières années, relance des dépenses et allègement de la pression fiscale, qui ont eu l'effet inverse. Compte tenu des perturbations infligées aux services publics, il est clair, à nos yeux, que le gouvernement Couillard y est allé trop fort, trop vite.

Parallèlement aux compressions, Philippe Couillard a maintenu la hausse pharaonique de la rémunération des médecins, des milliards qui auraient dû servir à améliorer les services de santé pour les personnes âgées, principalement. S'il importe que le Québec demeure la société la plus équitable d'Amérique, comme le chef libéral l'a souligné dans sa déclaration confirmant sa démission jeudi, il n'y avait rien d'équitable à enrichir des privilégiés parmi les privilégiés et à aggraver ainsi les inégalités de revenus.

Il faut dire que Philippe Couillard a été sanctionné aussi pour une raison qu'il ne contrôlait pas : l'usure du pouvoir. Le fait qu'il s'agissait de son premier mandat n'a pas fait oublier que le Parti libéral, outre l'intermède du gouvernement Marois, a eu « les mains sur le volant » pendant 15 longues années, un parti impliqué dans le plus grand scandale de corruption du Québec moderne. Dans notre système démocratique, l'alternance est une vertu.

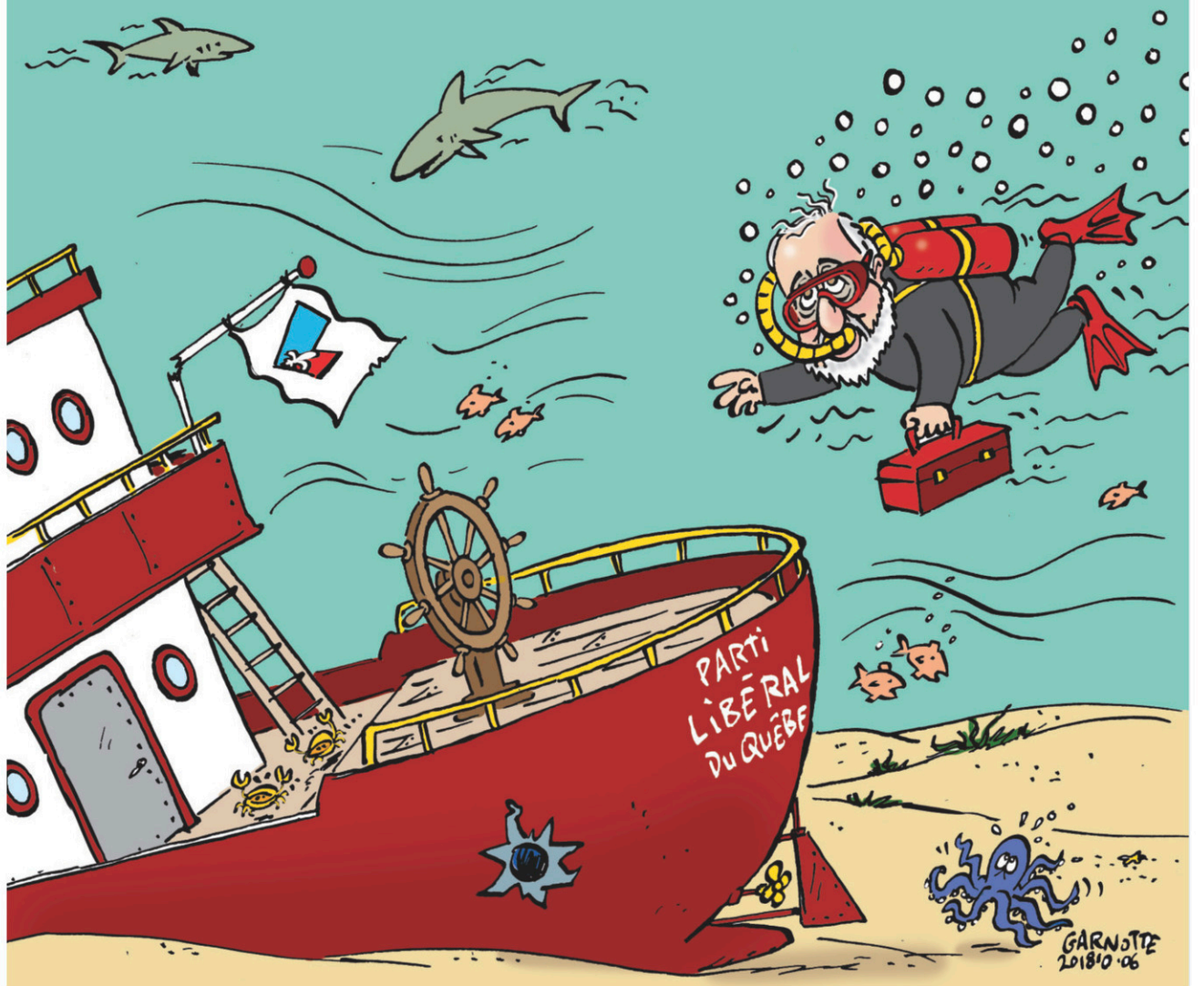
Mais cette défaite historique a une autre origine : l'incapacité de Philippe Couillard à comprendre l'insécurité culturelle des Québécois. Jeudi, le chef libéral en a remis : « La majorité n'a pas tous les droits, et ceux qu'elle exerce doivent être compensés par la protection de ceux des minorités », a-t-il dit, exprimant sa conviction profonde.

Fortement influencé par le multiculturalisme, fondement du multiculturalisme canadien, Philippe Couillard ne voit dans le « vivre-ensemble » au Québec qu'une lutte entre une majorité francophone, qui chercherait à imposer ses vues, et des minorités brimées.

Or, l'objectif ultime de ce « vivre-ensemble », surtout pour le peuple québécois — minoritaire lui-même au Canada, rappelons-le —, c'est que les minorités rallient éventuellement la majorité francophone, en l'influençant certes, et que les distinctions, qu'on aurait tort d'exacerber, cèdent le pas à l'égalité entre les citoyens.

À l'heure où les libéraux, encore sonnés par la dégelée qu'ils ont encaissée, parlent de se « reconnecter » avec la majorité francophone, Philippe Couillard leur lance un autre message : « Tenir d'imiter nos adversaires ne nous conduira pas à la victoire ». Il y a donc au Québec le Parti libéral, défenseur des libertés « fragiles » — c'est son mot —, et les autres partis, chauvins et liberticides. Si elle s'inspire d'une telle analyse manichéenne, la reconnexion libérale ne se produira pas de sitôt.

## PIERRE ARCAND, CAPITAINE PAR INTÉRIM DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC...



## LETTRES

## Un toast au cynisme

*Le cercle des égoïstes*, roman d'Eric-Emmanuel Schmitt, présente un philosophe croyant que le monde n'est que l'unique reflet de ses pensées. Le monde provenant de lui, tout était dans les faits sa possession (hommes, animaux, végétaux, etc.). Rapidement, dans le roman, un cercle d'individus, dont chacun persistait à croire qu'ils étaient le foyer du monde, s'est formé autour de sa philosophie.

Lors de la soirée électorale, cette image ne pouvait en aucun moment quitter mon esprit. Si les résultats des élections n'ont prouvé une seule chose, ce n'est pas la mort du souverainisme ni celle du Parti québécois, mais bien l'égoïsme des Québécois comme décrit plus haut. Qu'est-ce qui me permet de dire cela ? Le faible intérêt pour les enjeux environnementaux des Québécois moyennés illustré notamment par l'élection du parti ayant un des programmes environnementaux les moins développés, oui, mais aussi par une campagne générale ne l'abordant uniquement qu'à reculons. Un mot ici, un mot là et c'est fini !

L'enjeu de l'environnement se caractérise chez la jeunesse par une grande mobilisation et un dé-

sir de s'exprimer. C'est d'abord nous qui allons être principalement affectés par les impacts environnementaux. Or, l'élection de la Coalition avenir Québec comme gouvernement majoritaire a été d'une désillusion foudroyante. Ce qui a suscité tant d'émotions chez la jeunesse en a laissé de marbre plusieurs.

Le Québec ne s'est donc pas seulement prononcé sur le blason qu'il allait arborer pour les quatre prochaines années, mais aussi sur sa philosophie. La soirée électorale 2018 marquera la journée où le Québec devenu un membre à part entière du cercle des égoïstes. Comme quoi l'étoffeement du portefeuille l'emporte sur des enjeux bidon tels que l'écosystème.

Nicolas Brizard  
Université de Sherbrooke, le 4 octobre 2018

## Sur la démission de Philippe Couillard comme député

Je conçois tout à fait que M. Couillard désire quitter la vie politique après la défaite électorale qu'il vient de subir. Qu'il quitte ses fonctions de chef du Parti libéral du Québec est dans l'ordre des choses. Cependant, sa démission comme député de Roberval est, à mon avis, douteuse sur le plan éthique. En ef-

fet, M. Couillard a demandé aux électeurs de Roberval de renouveler son mandat de député et il a été réélu sur cette base. Il n'a pas précisé dans cette demande qu'il désirait être député uniquement dans le cas où il continuerait à occuper le poste de premier ministre du Québec. Désirons-nous, au Québec, des candidats qui veulent être députés uniquement s'ils sont du côté des gagnants ? Poser la question, c'est y répondre : bien sûr que non. De telles mœurs politiques alimentent le cynisme de la population à l'égard de la politique et de nos institutions démocratiques en général.

À mon avis, lorsque quelqu'un demande la confiance des électeurs pour les représenter, l'aspirant député devrait avoir l'obligation de remplir son mandat de député dans le cas où il est élu. Le respect envers les électeurs commande cela. En cas de non-respect de cet engagement, le député démissionnaire devrait, comme minimum, assumer personnellement tous les frais encourus par l'État pour organiser une élection partielle en vue de pourvoir le poste de député ainsi laissé vacant. L'occasion de corriger cette lacune se présente possiblement avec la révision du mode de scrutin annoncé. Il est grand temps d'améliorer nos mœurs politiques.

Guy Rivest  
Le 5 octobre 2018

## LIBRE OPINION

# François Legault et ses chances de marquer l'histoire

Eric Deguire  
Enseignant d'histoire à la formation générale des adultes

Depuis que j'enseigne l'histoire du Québec et du Canada à la formation générale des adultes, chaque élection — qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale — a mené à des discussions fort stimulantes avec mes élèves, mais aussi dans toute l'école. L'élection qui a pris fin le 1<sup>er</sup> octobre semble par contre faire exception.

Si je ne soulevais pas le sujet, presque aucun élève n'était porté à le faire. Certes, on peut présumer que c'est par manque d'intérêt. Mais bien souvent, au courant de la campagne, on a entendu des analystes parler d'elle d'un ton critique en la qualifiant de « provinciale » et qu'à cause du manque de grands enjeux nationaux, le peuple redevenait canadien-français. À une époque où il n'y a presque plus de grands projets emballants et collectifs, le problème résiderait possiblement dans le confort de l'indifférence, comme l'aurait dit Denys Arcand. Cette indifférence

serait-elle alors la faute de la population ou celle des politiciens ? Je dirais une responsabilité partagée.

Si on rappelle quelques élections récentes qui ont stimulé des débats, que ce soit par de bons ou de moins bons coups, je penserais d'abord à la fin du règne Jean Charest en 2012, à la suite d'une grève étudiante qui aura duré plus de six mois. Il y a ensuite eu tout le débat entourant la charte des valeurs du gouvernement de Pauline Marois et la façon dont cette dernière a perdu son pari de vouloir transformer sa minorité en majorité. En 2015, nous avons assisté à l'impressionnante campagne de Justin Trudeau, marquée par des promesses comme celles portant sur la légalisation du cannabis ou sur la nécessité de faire des déficits budgétaires. Et l'an dernier, ça a été au tour de Valérie Plante de montrer qu'on pouvait faire de la politique avec un sourire tout en faisant des promesses notables, entre autres en ce qui concerne les transports collectifs.

L'arrivée au pouvoir de François Legault ne semble pas mener au

même entrain ; il ne semble pas susciter de discussions vives, que ce soit chez mes élèves ou dans l'ensemble de la population. Certains s'y opposent, c'est normal. D'autres ont tout simplement voulu envoyer un message clair au Parti libéral du Québec en élisant un nouveau parti, sans vraiment s'intéresser à de nouvelles visions, qu'elles portent sur les enjeux économiques ou bien sur la question nationale.

## Premier ministre en attente

Malgré toutes les critiques parfaitement légitimes qu'on peut formuler à l'endroit de François Legault, il faut se rappeler que les Québécois n'ont jamais autant anticipé l'arrivée au pouvoir d'un premier ministre. On parle de François Legault comme un éventuel premier ministre du Québec depuis 2005 — et même avant —, alors qu'il avait fait plusieurs déçus lorsqu'il a décidé de ne pas se lancer dans la course à la succession de Bernard Landry.

L'idée d'un premier ministre Legault mijote donc dans la conscience collective québécoise

depuis bien longtemps. [...]

L'arrivée au pouvoir de François Legault et de la CAQ représente, je crois, l'avènement naturel d'une tendance nationaliste de centre droit qui existe dans la société québécoise depuis trente ans — sinon depuis ses origines. Elle passe par Maurice Duplessis, Daniel Johnson (père) et plus récemment par Mario Dumont, Lucien Bouchard et Joseph Facal. François Legault a tout simplement récolté les fruits de cette lointaine tradition politique qui vise à baisser les impôts et les tarifs en promettant une gestion soi-disant plus efficace de l'État. À cela, on peut ajouter quelques éléments importants comme les valeurs familiales, la décentralisation du pouvoir ou la baisse des seuils d'immigration.

Nous voilà devant un résultat électoral où les quatre principaux partis ont respectivement obtenu le meilleur ou le pire score de leur histoire. Si le Parti québécois est en déclin tranquille depuis sa dernière victoire majoritaire en 1998, je crois par contre que le Parti libéral saura se reconstruire et qu'il

maintient des acquis non négligeables. La montée en parallèle de Québec solidaire confirme, comme plusieurs l'avaient prévu, le retour d'un débat entre la gauche et la droite et la montée en force d'une nouvelle génération d'électeurs.

Instinctivement, lorsque j'ai vu la victoire majoritaire de la CAQ, je me suis dit qu'on signait l'arrêt de mort de la réforme du mode de scrutin. Comme enseignant d'histoire, je saisis bien qu'après le départ d'un gouvernement, les cahiers d'histoire et l'ensemble de la population ne retiennent qu'une ou deux réalisations.

Si Legault veut marquer sa place dans l'histoire du Québec, ce ne sera pas par des baisses d'impôts ou même par une période de croissance économique, mais par des virages marquants et majeurs, que ce soit un nouveau système électoral ou encore — qui sait ? — l'avènement d'une relation plus constructive et durable avec Ottawa. Mais pour cela, il faudra peut-être qu'il attende l'arrivée au pouvoir d'Andrew Scheer.



# La francophonie, notre combat pour la diversité du monde

Clément Duhaime

Ancien administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (2006-2015)

La francophonie est pour moi, et pour beaucoup d'entre nous, un combat pour le rayonnement de notre langue et la diversité du monde.

À l'orée de ma retraite du service public, ayant eu le privilège d'être délégué général du Québec en France (2000-2005) et administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (2006-2015), j'aurai consacré près de 30 ans à contribuer à l'approfondissement des liens franco-québécois et au développement d'une francophonie concrète et utile. Dans une rare complicité avec le secrétaire général de la Francophonie, le président Abdou Diouf, j'aurai poursuivi cet engagement pendant 10 ans en tant que numéro 2 de l'OIF. J'aurai inscrit mes pas dans ceux d'illustres prédécesseurs (Jean-Marc Léger, Jean-Louis Roy...) qui ont apporté leur énergie et leur militantisme à cette organisation atypique du système international.

## Sur la scène québécoise

Aujourd'hui, je constate que les Québécoises et les Québécois méconnaissent souvent ce que nous avons construit. En tant qu'ancien administrateur de

l'OIF, j'ai longtemps hésité à sortir de ma réserve, choqué de lire et d'entendre ces dernières années tant de faussetés sur la francophonie. Nous avons laissé ces contre-vérités se répandre sans dire haut et fort l'importance, pour l'humanisation de la mondialisation, des grandes organisations linguistiques et culturelles comme la Francophonie.

Au Québec, malgré notre devise, il semblerait que nous ayons oublié ce que la francophonie nous a apporté en fait d'ouverture au monde et de solidarité. Et ce que nous avons apporté en retour en accueillant deux Sommet des chefs d'État et de gouvernement, les Jeux de la Francophonie, mais aussi le siège de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, TV5, le premier Forum mondial de la langue française, l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone à l'Université Laval, l'Observatoire de la Francophonie économique à l'Université de Montréal, le Centre Franco-Paix de l'UQAM, le Centre de la francophonie des Amériques, et c'est sans compter le foisonnement de réseaux militants de la société civile.

Pour soutenir l'élan de notre langue, promouvoir la diversité des expressions culturelles, le développement

durable, l'éducation et la formation professionnelle, la Francophonie a toujours été notre alliée, notre multiplicatrice. Elle l'a été, par exemple, pour généraliser le modèle des Centres de lecture et d'animation culturelle, ces « bibliothèques de l'espoir » conçues par les Québécois Philippe Sauvageau et Lucie Alexandre. Ce fut une réussite internationale : plus de 300 de ces centres permettent à 5 millions de jeunes dans une vingtaine de pays d'avoir accès à la lecture, à la culture, au numérique et à l'éducation citoyenne.

## Forum de solidarité

Il faut prendre conscience de l'importance de la Francophonie internationale comme forum de solidarité majeur quant aux défis climatiques, démocratiques, sécuritaires, migratoires. Ces défis concernent au premier chef la jeunesse, si nombreuse, si volontaire, mais hélas si entravée dans la plupart des pays francophones du Sud. Pour corriger ces inégalités, nous devons mettre l'expertise des Offices jeunesse internationaux du Québec dirigés avec dynamisme par Michel Robitaille au service de la jeunesse francophone. C'est le sens de la proposition d'un Office francophone de la jeunesse que Louise Beaudoin, Benjamin Boutin et moi-même appelons de nos vœux.

Une performance célébrant la tenue prochaine des Jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2016.

SIA-KAMBOU AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Afrique est le continent de tous les espoirs et de toutes les convoitises. Nous avons développé, avec cette région du monde, des relations de confiance et de respect. C'est sur cette base qu'il nous faut intensifier nos échanges avec ce continent, dans tous les domaines.

En éducation, santé, infrastructures, électrification, environnement, numérique, économie sociale, culture, les besoins sont immenses. Un Sommet Québec-Afrique ne manquerait pas de sujets d'intérêt! De même qu'un Davos de la Francophonie, qui ferait la promotion d'une vision plus équilibrée des relations économiques internationales.

Les perspectives démographiques de l'Afrique francophone (700 millions de francophones en 2050) peuvent faire rêver, mais elles mettent en relief le défi urgent de l'éducation. Dans un contexte de diversité linguistique, l'enseignement des langues française et nationales constitue l'enjeu prioritaire de la francophonie africaine. Certes, la mobilisation d'enseignants, l'ouverture de l'Institut francophone pour l'éducation et la formation (IFE) à Dakar et le programme École et langues nationales en Afrique (ELAN) vont dans le bon sens, mais ils sont sous-proportionnés par rapport aux besoins. L'éducation est la mère de toutes les batailles!

Les résultats du combat que nous avons remporté à l'UNESCO en 2005 pour la sauvegarde de la diversité culturelle dans la mondialisation sont mis en péril par le développement d'entreprises du numérique oligopolistiques et la montée des populismes destructeurs d'un certain ordre international.

## Dialogue interculturel

Dans un monde où le « village planétaire » est en passe de se transformer en une planète de villages, plus encore de communautés balkanisées, la Francophonie doit se recentrer et être aux avant-postes du dialogue interculturel pour porter une vision du monde plus solidaire, plus équitable et plus démocratique. C'est pour cela que son véhicule institutionnel principal, l'OIF, a vocation à demeurer un acteur clé des relations internationales. Elle doit fédérer, rassembler, mobiliser les bâtisseurs d'un monde plus juste. Notre langue en partage est un outil fédérateur et facilitateur du vivre-ensemble.

Pour autant, l'OIF, cette jeune organisation qui aura 50 ans en 2020, doit avoir le souci permanent de servir ses États membres et leurs populations, mais aussi de s'adapter aux nouvelles réalités du monde. Rien n'est joué d'avance. Le travail, la passion et le dévouement de milliers de militants et de centaines de fonctionnaires internationaux qui font vivre les idéaux de la francophonie valent que nous, Québécois, continuions à nous y investir avec nos partenaires. L'ambitieuse politique pour le français d'Emmanuel Macron et les perspectives du Sommet d'Erevan (où la première stratégie pour l'égalité femme-homme, après 25 ans d'actions dans ce domaine, devrait être entérinée) doivent nous encourager à aller de l'avant.

**Au Québec, malgré notre devise, il semblerait que nous ayons oublié ce que la francophonie nous a apporté en fait d'ouverture au monde et de solidarité**

# Leçons et perspectives pour indépendantistes

Claudette Carboneau

Présidente des Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec)

La soirée électorale du 1<sup>er</sup> octobre en a sûrement décoiffé plus d'un. La CAQ a, à l'évidence, été elle-même surprise par l'ampleur de sa majorité, alors qu'elle ne récolte qu'un peu plus de 37 % des votes exprimés. Elle devient ainsi le premier gouvernement de l'histoire du Québec à obtenir un gouvernement majoritaire avec si peu d'appui populaire! Dans ce contexte, saluons le premier discours de François Legault, où il s'efforce de se faire rassembleur et ouvert.

Mais la surprise va bien au-delà. Le PLQ et le PQ goûtent sévèrement à la médecine administrée à peu près partout en Occident à l'égard des partis de gouvernement. Mirage ou réalité, le désir de changement a soufflé fort sur l'élection. Ces deux partis, dont les programmes sont très différents (question nationale, austérité, urgence d'une transition écologique et identité), ont chacun une sérieuse introspection à faire.

QS a connu un succès qu'il n'espérait probablement pas. En plus d'avoir triplé

ses sièges, il est sorti de Montréal de façon assez convaincante. Il faut certainement y voir les fruits de l'excellente campagne que ce parti et sa chef ont menée et de la réussite de sa fusion avec Option nationale, qui lui a valu deux circonscriptions dans la région de Québec. Enfin, la façon dont les solidaires ont mobilisé les jeunes, notamment dans les villes universitaires de Sherbrooke et de Rouyn-Noranda, est digne de mention. La relance du projet indépendantiste passe sans conteste par l'implication et l'adhésion de la jeunesse.

## Une certaine marginalité

Sans inviter QS à bouder son plaisir, une réalité implacable demeure toutefois. Dans 57 des 125 circonscriptions, ni QS ni le PQ n'apparaissent dans la liste des deux principaux partis politiques inscrits dans la course. Si ces derniers ne trouvent pas une façon originale de conjuguer leurs efforts autour de quelques essentiels, ils se condamneront à une certaine marginalité. Ils laisseront orphelin le tiers des Québécois qui a voté pour eux, espérant une action rapide et vigoureuse

**Si QS et le PQ ne trouvent pas une façon originale de conjuguer leurs efforts autour de quelques essentiels, ils se condamneront à une certaine marginalité**

quant aux changements climatiques, à l'urgence de réinvestir massivement dans nos services publics, sans oublier la responsabilité qu'ils ont de faire advenir le projet d'indépendance, indissociable de ces objectifs.

Les quelques luttes victorieuses à trois ou à quatre auxquelles nous avons assisté sont loin de faire le poids devant les objectifs évoqués plus haut. Voilà qui préoccupe au plus haut point les Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec), dans un contexte où un Québécois sur trois ayant voté pour le PQ ou pour QS doit se contenter d'un maigre 19 sièges sur 125 pour se faire entendre. C'est dire l'urgence d'une réforme du mode de scrutin. En 2018, la volonté populaire en prend pour son rhume. La CAQ règne sans partage, alors que, cynisme aidant, seulement un Québécois sur quatre s'est déplacé pour lui donner son vote, ce qui nuance grandement l'impression de « raz-de-marée caquiste » qui court depuis quelques jours. C'est dire aussi l'importance de revoir le partage des budgets dévolus aux partis politiques pour assurer la représentation des électeurs. Le PQ et QS doivent y avoir accès, au nom du tiers de la population qu'ils représentent. C'est une question de démocratie.

Les faits sont têtus. Des Québécois ayant voté, 33 % ont donné leur vote à un parti indépendantiste. D'autres se sont sentis libres de voter ailleurs ou sont restés chez eux. Voilà qui devrait inciter à la prudence avant de sonner le glas de l'option indépendantiste! On nous objectera que ce qui motive un

vote peut varier d'une personne à l'autre. C'est vrai. Cependant, la question nationale n'est pas un enjeu comme un autre, elle les traverse tous. Réussir la nécessaire transition écologique est certainement plus à portée de main au Québec que dans le pétro-État qu'est devenu le Canada. Assurer notre sécurité culturelle et linguistique, tout comme disposer de tous les leviers nécessaires à notre développement économique et social, passe aussi par la récupération des pouvoirs et des impôts que nous versons à Ottawa. Cessons donc de jouer à l'autruche et de raisonner en vase clos!

## Au-delà du mode de scrutin

Ce sont ces débats que les OUI Québec voudront conduire à terme lors des Assises nationales de concertation qu'elles se sont engagées à convoquer quant à l'avenir du projet d'indépendance. Il faudra certes laisser la poussière retomber. Il faudra aussi voir comment évolue l'engagement de la CAQ sur la réforme du mode de scrutin. Tout importante soit-elle, cette réforme ne règlera pas tout. Nous donner une feuille de route commune pour aller vers l'indépendance, renouveler le discours, les façons de faire et les objectifs qui sous-tendent le pays demeurent des incontournables. Enfin, sans préjuger de la forme que cela pourra prendre, nous devons sortir de ces assises convaincus d'avoir placé sur ses rails une véritable force politique qui nous sorte des divisions paralysantes et qui nous permette, enfin, d'avancer avec plus de cohésion.



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

# Charme & PRESTIGE

## LAC BROME



DOMAINE de 7,7 acres, avec cour intime, au cœur du village de Knowlton. Résidence de 5 chambres en pierres des champs circa 1845, spacieuse et élégante. Une allusion aux tendances européennes. 895 000\$

LOIS HARDACKER

Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Action, Agence Immobilière

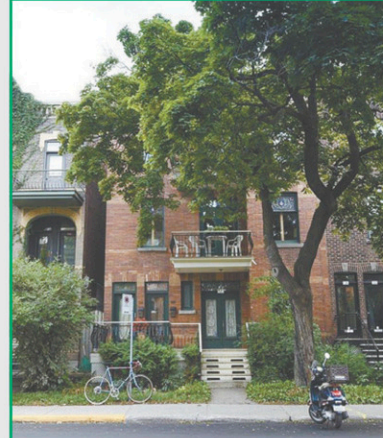
## BOLTON-OUEST



LE GROS LOT : Vue à couper le souffle, magnifique résidence de style nordique au Domaine Mont-Foster près de Knowlton/Lac Brome, 8,6 acres. N'est-ce pas le temps de réaliser votre rêve? 935 000\$

450 242-2000

www.loishardacker.com

OUTREMONTAIS À 100%  
LOCALISATION — BEAUTÉ — STYLE

2<sup>e</sup> étage en voie de conversion en condo. Au centre d'Outremont près Lajoie. Escalier privé, 3 balcons, près métro, magasins alimentation, écoles, garderies, etc. 3 chambres, 1 s/bain, petit hangar, plafonds 9'4", bois franc.

STATIONNEMENT

569 000 \$

CENTRIS 227 679 52

720 av. OUTREMONT

DEPUIS  
30 ANS

CHARLOTTE MICHAUD

cmichaud@sutton.com

514.894.0866

10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.  
agence immobilière 514.272.1010

## LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL OFFRANT UN BEAU CHOIX DE CONDOS !!!

## LUCIE RICARD

Savoir-faire, expérience et qualité de service exceptionnel  
récipiendaire de 2 prix au Gala MAX/MM

TROPHÉE  
POUR L'ANNÉE 2017  
CLUB PLATINE

CARRIÈRE  
EXCEPTIONNELLE  
AU SÉN DE RE/MAX  
AU NIVEAU  
INTERNATIONAL

FACE AU PARC LAFONTAINE, PRÈS MÉTROS ET SERVICES

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas...  
Choix de condos «vues exceptionnelles»



Opportunité, 372 000 \$, 5%, 3 cac, vue parc, garage en sus #23473693

Chaleureux 4%, 279 000 \$, 2 cac, vue parc, garage en sus #23377137

LUCIE RICARD

COURTIER AGRÉÉ  
RE/MAX ALLIANCE, AGENCE IMMOBILIÈRE

514 386-9804

VOIR MES PROPRIÉTÉS  
LUCIE RICARD RE/MAX QUÉBEC

## CHARLEVOIX, UN BIJOU DU PATRIMOINE !



Superbe ancestrale 1803 en pierre, située dans un secteur exclusif des Éboulements. Soigneusement entretenue, elle a gardé son charme d'autrefois avec des fonctionnalités modernes.  
Immense terrain de 52 acres.

Offre UN POINT DE VUE EXCEPTIONNEL sur le fleuve Saint-Laurent, l'Isle-aux-Coudres et le Massif de Charlevoix.  
UN PARADIS.

899 000 \$ / CENTRIS #17280271

JEAN DUBUC / 418-240-0758 / INFO@JEANDUBUC.COM

## 85, RUE DES TOURNOIS, BLAINVILLE, LAURENTIDES



Grand cottage de style victorien, luxueuse et très vastes pièces, située sur un magnifique golf, 5 chambres à coucher. Immense terrain boisé sans voisin arrière de dimension exceptionnelle. Terrain intime et entièrement aménagé avec soins. Premier propriétaire occupant depuis 20 ans.

Une maison chaleureuse qui correspond aux besoins d'une famille prête à y habiter pour de nombreuses années. Vous cherchez la quiétude de la campagne tout près de la ville sur un site de rêve? Ne cherchez plus, vous l'avez trouvée : une maison principale et un chalet sous un même toit.

DUPROPRIO N° 713961 / 450-971-4632 / MEILLEUR PRIX DU QUARTIER : 632 000 \$

## STE-FAMILLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Résidence de prestige, site enchanteur borné par le fleuve, domaine pomicole de 500 pommiers, bâtiments et équipements.  
Revenu intéressant.

875 000 \$  
# Centris 16626668PIERRE GILBERT  
418-265-3893

## NOUVEAUTÉS SUR LE MARCHÉ

## VISITE LIBRE DIM. 7 OCT. 14-16 H

**Vous êtes à la bonne adresse**  
mariescotte.com

**Marie Scotte**  
COURTIER IMMOBILIER  
Groupe Sutton Centre-Ouest

514 953 9808  
marie@mariescotte.com

SICOTTE & CO

**WESTMOUNT ADJ.**  
4054 Av. Highland - 2 049 000\$  
Maison ancestrale au look contemporain.  
MLS: 17338438

**WESTMOUNT ADJ.**  
4111 Av. Marlowe - 1 535 000\$  
Magnifique semi détaché à quelques pas du village Victoria!  
MLS: 11026498

**SUD-OUEST**  
Redpath Lofts - 1 495 000\$  
2 CAC, vues panoramiques, terrasse et 2 garages.  
MLS: 27161770

**MONT-TREMBLANT NANSENHUS**  
136 rue Bondurand - 1 550 000\$  
Vues à couper le souffle! Ski-in/Ski-out.  
MLS: 27161770

# ensemble

26 OCTOBRE 2018

Musée des Beaux-Arts de Montréal

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR  
[mbam.qc.ca/FestivalLeMonde](http://mbam.qc.ca/FestivalLeMonde)

Québec

INSTITUT  
FRANÇAIS

Concordia

UQAM | Université du Québec  
à MontréalUniversité  
de MontréalCaisse de dépôt et placement  
du Québec

UBISOFT